Prix d'Abonnement :
CANADA -- $2.00
ETATS-UNIS - $3.00
Parait le Mardi et le Jeudi

LE BIEN PUBLIC

ADRESSE:
458, rue BONAVENTURE
Les Trois-Rivières,
P. Q.
Tél. 640 Casier 170

23ième ANNEE — No 14 LES TROIS-RIVIERES, LE MARDI, 28 JUILLET 1931 DEUX SOUS LE NUMERO

Mort subite de M. l'abbé J.-Irénée Trudel

Le distingué pasteur de St-Marc de Shawinigan était âgé de 59 ans et 7 mois.

Funérailles mercredi à 9.30 hres

Shawinigan Falls, 27—M. l'abbé Joseph-Irénée Trudel, curé de St-Marc de Shawinigan, missionnaire-agricole, est décédé subitement, à son presbytère, samedi après-midi. Il était âgé de 59 ans et 7 mois.

M. l'abbé Trudel naquit à St-Stanislas, comté de Champlain, le 15 décembre 1871, d'Ovide Trudel, cultivateur, et d'Elisabeth Bordeleau. Il fit toutes ses études au Séminaire de Trois-Rivières, et y fut ordonné, par Mgr Laflèche, le 29 juin 1897.

Il fut vicaire à Ste-Geneviève de Batiscan (1897-1899), desservant à St-Elie de Caxton (1899-1900); de nouveau, vicaire à Ste-Geneviève de Batiscan, de mai à septembre 1900; desservant à St-Joseph de Mékinac (1903-1904); curé fondateur de St-Roch de Mékinac (1904-1912), où il construisit une église temporaire, en 1912, curé de St-Etienne des Grès, jusqu'en mars 1927, alors que Mgr F.-X. Cloutier, le nomma curé de St-Marc, l'une des grandes paroisses de la ville de Shawinigan.

M. l'abbé J.-I. Trudel, s'occupait activement du mouvement agricole et de toutes les questions sociales s'y rattachant. En plus d'être missionnaire-agricole, organisateur de coopératives agricoles, il s'était fait propagandiste des caisses populaires, dans le diocèse de Trois-Rivières.

Il fut aussi l'un des fondateurs de l'"Action diocésaine" dans le diocèse.

Le défunt laisse quatre frères: MM. Ulric, de St-Tite, Jean-Baptiste, de St-Narcisse; Michel, de St-Stanislas, et Lucien, de St-Adelphe.

La dépouille mortelle est actuellement exposée au presbytère de St-Marc. La translation des restes à l'église se fera, mardi après-midi, à trois heures. Les funérailles auront lieu, mercredi matin à neuf heures et trente, et l'inhumation se fera à St-Stanislas, dans l'après-midi.

Deux guérisons attribuées à Ste Anne

Ste-Anne de Beaupré, 26. Deux guérisons prodigieuses se sont produites durant les solennités annuelles de la fête de sainte Anne à son sanctuaire de Beaupré. Les deux guérisons n'ont cependant pas été reconnues officiellement comme miraculeuses.

Irène, deux ans, fille de M. et Mme Emmanuel Laroche, de St-Grégoire de Montmorency, était incapable de marcher; elle souffrait de paralysie; elle aurait recouvré l'usage de ses jambes

Une petite aveugle de neuf ans, de Hartford Connecticut, aurait retrouvé l'usage de ses yeux; on n'a pas divulgué son nom.

La fête de la Sainte avait attiré une foule immense. Deux mille autos stationnaient aux alentours du sanctuaire et 18 trains ont amené une multitude de pèlerins. Plus de 11,000 personnes ont reçu la sainte Communion et on a célébré 101 messes au cours de l'avant-midi.

Au milieu des cérémonies, on a envoyé un cablogramme au Saint-Père pour lui exprimer la soumission et le respect de la multitude réunie en ce lieu et l'espoir que les difficultés qui ont surgi entre le Vatican et le gouvernement italien trouvent bientôt leur solution.

Lorsque la rumeur d'une guérison miraculeuse commença à circuler parmi la foule, la multitude se précipita vers l'endroit où l'on disait se trouver la fillette favorisée de la Providence; il fallut faire appel à la réserve de la police pour assurer l'ordre et rétablir la circulation.

Une messe pontificale fut célébrée par S.E. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette. Mgr Omer Plante donna la bénédiction aux malades.

AD MULTOS ET FAUSTISSIMOS ANNOS

SON EXCELLENCE Mgr CLOUTIER

qui célébrait samedi, 25 juillet, le 32e anniversaire de sa Consécration Episcopale.

25 JUILLET
1899 - 1931

28 JUILLET
1926 - 1931

SON EXCELLENCE Mgr COMTOIS

qui célèbre aujourd'hui, 28 juillet, le 5e anniversaire de sa Consécration Episcopale.

Noyade à Champlain

M. Alfred Bourque se noie sous les yeux de son épouse.

M. Alfred Bourque, employé à la Wabasso, s'est noyé dimanche après-midi, à la plage appelée Sunnyside.

Il était parti des Trois-Rivières avec son épouse et des amis pour un voyage en auto.

Après s'être arrêté à Sunnyside on résolut de se baigner. Les hommes allèrent avec ardeur car la grève semblait belle. Soudain M. Bourque disparut sous l'eau avec ses compagnons.

On s'empressa de leur porter secours mais le corps de M. Bourque ne reparut pas à la surface et ce n'est qu'un peu plus tard qu'on le retrouva. En vain on pratiqua la respiration artificielle, la mort avait fait son oeuvre.

A l'enquête du coroner le verdict de mort accidentelle fut rendu.

Le mérite agricole

Le travail des juges de la Commission du Mérite Agricole, qui font actuellement la visite des quelque 117 fermes inscrites à ce concours dans la 2e région agricole de la province de Québec, a été forcément retardée de quelques jours du fait de la maladie subite du secrétaire de la Commission, M. Charles Fontaine, professeur à l'Institut Agricole d'Oka, qui remplissait cette charge depuis quelques années. Le ministère de l'Agriculture n'a pas tardé à lui trouver un remplaçant dans la personne de M. Aimé Gagnon, un autre professeur d'Oka, qui est immédiatement entré en fonctions. M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture, qui a la direction du concours du Mérite agricole, a laissé entendre que ce changement ne devrait pas retarder la publication des résultats de ce tournoi agricole annuel. "Le concours se tient dans une région où toutes les fermes sont faciles d'accès," dit-il, "où les localités sont rapprochées les unes des autres, et nous avons raison de croire que les juges pourront facilement reprendre le temps perdu."

La fête de Ste Anne à Yamachiche

Son Excellence Mgr Comtois préside la cérémonie de samedi soir et assiste à la messe paroissiale dimanche matin.

Magnifiques démonstrations

Cette année encore la piété des fidèles de Yamachiche envers leur patronne, Sainte-Anne, a fait des merveilles. Les cérémonies de samedi et dimanche ont revêtu ce cachet de solennité coutumier à la paroisse et laissé dans l'âme de tous ceux qui ont pris part à la fête un souvenir vivace de ces jours bénis.

Aux fidèles de Yamachiche s'étaient joints un grand nombre de personnes de l'étranger, si bien qu'à la procession à la statue de Sainte-Anne, la foule ne fut jamais si compacte.

Son Excellence Mgr Comtois portait solennellement la précieuse relique pendant que la foule répétait les refrains pieux des cantiques à Ste-Anne.

Dans la procession on remarquait Mgr Ferdinand Béland, P.D., et Mgr Dionis Gélinas, C.S., qui accompagnaient Son Excellence Mgr Comtois, Mgr Napoléon Caron, P.A., M. l'abbé Elzéar S. de Carufel, curé de Yamachiche MM. les abbés T. Gravel, A. Jacob, R. Masson, A. Carbonneau, E. Lamy, E. Jacob, J. Duval, A. Trudel, les RR. PP A. Boucher, o.m.i., Barthelemy, o.f.m., etc..

Après l'office du soir, illumination de la Statue de Sainte-Anne, l'église et tout le village.

Toute la soirée durant des centaines et des centaines d'autos défilèrent par les rues du village.

Dimanche matin Son Excellence Mgr Comtois arrivait à Yamachiche vers les 9.15 heures.

Les Zouaves de Ste-Marguerite, leur curé en tête, M. l'abbé Louis-J. Chamberland, recevaient, avec la fanfare de Yamachiche Son Excellence Mgr l'Auxiliaire à l'entrée du village et l'escortaient jusqu'au presbytère.

A neuf heures et demie, messe solennelle chantée par le Rév. Père A. Boucher, o.m.i., enfant de la paroisse, assisté de MM. les abbés R. Masson et A. Carbonneau, comme diacre et sous-diacre.

Au trône Son Excellence Mgr Comtois, accompagné de Mgr Ferdinand Béland et de Mgr Dionis Gélinas.

Au choeur Mgr Napoléon Caron, P.A., M. l'abbé E. S. de Carufel curé de la paroisse, MM. les abbés A. Methot, A. Jacob, A. Panneton, E. Jacob, etc..

Les Elèves de l'Académie de Yamachiche servaient à l'autel et au trône.

Le sermon fut donné par M. l'abbé Joseph Duval, professeur au Séminaire St-Joseph.

La chorale d'Yamachiche chanta une jolie messe en parties.

A la fin de l'office le choeur chanta un cantique composé par Mgr Napoléon Caron, ancien curé de la paroisse.

Après la messe les Zouaves de Ste-Marguerite présentèrent les armes à Son Excellence Mgr Comtois, puis allèrent saluer Son Honneur le Maire M. P. Bellemare.

Dans la soirée les vêpres solennelles réunirent encore une grande foule.

Grave maladie de l'Hon. M. Doherty

Westmount, Qué., 27 — L'état de l'honorable C.-J. Doherty, ancien ministre de la Justice dans les cabinets Borden et Meighen, malade depuis le 3 juin, a empiré subitement, avant-hier. Hier soir le malade donnait des inquiétudes sérieuses à son entourage. Il est atteint d'une pneumonie aiguë probablement contractée le 3 juin, le jour du mariage de sa fille, Elizabeth, à M. Jean Morin, fils de M. Joseph Morin, C.R., et de Mme Morin.

M. Doherty fut assermenté comme ministre de la Justice le 10 octobre 1911. En 1918, il accompagna le premier ministre à la conférence de la paix à Paris, et il représenta le Canada à Genève en 1920.

Les morts violentes en 1930 au Canada

Il y a eu, 1007 suicides en Canada l'année dernière comparativement à 835 l'année précédente d'après un rapport publié aujourd'hui par le bureau fédéral de la statistique: en 1926 le nombre de suicides a été de 680. Il y a eu 212 homicides au lieu de 182; en 1926 le nombre était de 126. Le nombre des personnes noyées a été de 1057; le nombre des morts causées par des accidents de circulation, de 2077, et des accidents néfastes d'automobiles, de 1289. Trente-trois personnes ont perdu la vie dans des accidents d'aéroplanes et de ballons. En 1930 au Canada, 7,468 personnes ont perdu la vie d'une façon violente, comparativement à 7151 en 1929; il y en avait eu 6925 en 1928; 6268 en 1927 et 5869 en 1926. Les morts violentes ont été de 75 par 100,000 de population tandis que la moyenne l'année précédente avait été de 73 par 100,000 de population.

Exposition des Arts domestiques

A LA MALBAIE,
du 27 juillet au 1er août.

Encouragé par un premier succès remporté l'an dernier au même endroit, M. O.-A. Bériau, directeur de l'Ecole Provinciale des Arts Domestiques, a consacré en ces derniers temps une large part de son attention à l'organisation d'une nouvelle exposition des Arts Domestiques au Manoir Richelieu, à La Malbaie. Cette exposition, qui s'ouvre le 27 juillet, se terminera le samedi, 1er août. Elle ne le cèdera en rien à celle de l'an dernier par le nombre et la variété des exhibits arrivés de tous les coins de la province de Québec. Le Canada Steamship Lines, propriétaire du superbe Manoir Richelieu coopère à cette exposition qui sera logée dans la grande salle de danse de cette vaste et riche hôtellerie si achalandée par les touristes au cours de la belle saison. L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de Québec, a bien voulu accorder son patronage à cette exposition, et donner une coupe comme premier prix. Une autre coupe sera aussi donnée par l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, et une troisième par M. O.-A. Bériau, à titre de président de l'Association des Chimistes de la province de Québec.

L'ouverture de l'exposition a lieu lundi après-midi, le 27, à deux heures précises.

Noyade à Louiseville

M. Oscar Vadeboncoeur se noie à l'embouchure de la Rivière du Loup.

Un pénible accident a jeté la consternation dans Louiseville dimanche après-midi alors que la nouvelle de la noyade de M. Oscar Vadeboncoeur se répandit comme une traînée de poudre.

Avec un certain nombre de compagnons M. Vadeboncoeur était à se baigner à l'embouchure de la Rivière du Loup, au Lac St-Pierre, lorsqu'il disparut sous l'eau, sans lancer un appel au secours.

Son cadavre fut retrouvé bientôt et l'on s'efforça de le ranimer, mais sans succès.

Le défunt était âgé de 23 ans.

Les soldats ont l'ordre de tirer pour tuer

Séville, — Tout est fermé aujourd'hui à Séville parce qu'une grève générale de 48 heures a été déclarée, hier soir. Les journaux ne sont pas publiés. Les gardes civiles ont isolé le quartier de la ville où les grévistes se sont réfugiés. A midi 150 personnes avaient été arrêtées. La plupart des gens restent aujourd'hui dans les maisons. On a interrompu les distributions de pain et autres aliments. On les vend aujourd'hui en petites quantités.

Tirez pour tuer

De forts contingents de police et de milice battent en tous sens la ville de Séville. Soldats et agents ont reçu les instructions de tirer pour tuer si les désordres des grèves de syndicats se reproduisent. Les dépêches annoncent que la grève fait des progrès rapides à Alcala, Othera, Caardaira et en maints autres endroits.

Les quelques citoyens qui se sont aventurés dans la ville ce matin n'ont rencontré que des contingents de soldats armés jusqu'aux dents et traînant avec eux des mitrailleuses et des canons, sans merci, à la moindre velléité d'hostilités.

Mme W. Sawyer meurt chez sa fille

Shawinigan Falls, 27 — En entrant chez son gendre qui était allé la chercher pour souper en famille, Mme William Sawyer s'affaissa et mourut quelques secondes plus tard.

La défunte (née Léda Genesse) demeurait à Ste-Jeanne d'Arc d'Almaville avec son mari. Vers 5.30 heures, samedi soir, M. L.-O. Ruel, caissier à la corporation, allait la chercher pour la ramener chez lui. En entrant dans la maison Mme Sawyer se sentit mal tout à coup et s'écrasa. M. l'abbé G. Bellemare, vicaire de St-Bernard fut mandé, de même le Dr A. Trudel, mais la mort avait fait son oeuvre.

Outre son époux, la défunte laisse deux filles: Mme H. Berthiaume, (Cécile), de St-Germain, comté de Drummond, et Mme L.-O. Ruel (Laura), de Shawinigan, ainsi qu'un fils, Willie Sawyer de St-Eugène.

Le corps fut transporté à la résidence de M. Sawyer, à Ste-Jeanne d'Arc, où le service funèbre sera chanté mardi matin, puis l'inhumation se fera au cimetière de Shawinigan.

On améliorera la route de la Gaspésie

Ce que déclare M. L. J. Boulanger, de retour d'un voyage d'inspection.

Québec, — J.-L. Boulanger, sous-ministre de la voirie, de retour de son voyage d'inspection, dans la Gaspésie, a eu un long entretien avec l'Hon. M. Perrault, et a donné les renseignements suivants:

"Durant mon voyage dans la Gaspésie," j'ai étudié sur place le problème du chômage et j'ai fait rapport à l'Hon. M. Perrault. En conséquence, le ministre m'a autorisé à dépenser soixante-quinze mille dollars, sur le chemin de ceinture, de Ste-Flavie, à Ste-Flavie, soit une distance de 560 milles. Cette somme sera donc dépensée dans les comtés de Matapédia, Bonaventure, Gaspé et Matane. Les travaux consisteront en des améliorations à des courbes, ponts, côtes, garde-fous, etc.

"Le ministère de la voirie ne fera pas seulement cela pour les chemins du bas de Québec. Il a décidé de faire paver la route dans les villages de Notre-Dame du Lac, St-Pacôme, Trois-Pistoles, Amqui et Carleton.

"Il est évident que nous ne pouvons pas paver les routes dans tous les villages cette année. Toutefois, nous ferons notre possible, pour que les riverains soient, le plus possible, exempts de la poussière que soulèvent les automobiles. A cette fin, l'Hon. M. Perrault nous a autorisé à acheter dix wagons additionnels de chlorure de calcium, lequel sera déposé entre Montmagny et Gaspé, dans les villages et autres endroits où la poussière est la plus incommodante. Par ce moyen nous remédierons, de façon temporaire du moins, à l'inconvénient de la poussière sur cette route.

"Cet achat de dix wagons de chlorure de calcium constitue une dépense considérable. Chaque tonne déposée sur la route coûte $40 dollars au ministère. Or il y a environ 40 tonnes de ce matérel, par wagon."

Un troisième candidat

Les électeurs de la division Trois-Rivières-St-Maurice verront, paraît-il, un troisième candidat sur les rangs, au jour de la présentation.

Le Dr Bélisle, qui fut de toutes les luttes, voudrait de nouveau essayer sa popularité.

Qui vivra, verra.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

YAMACHICHE

(De notre Correspondant)

Notes sociales

MM. Armand, Maurice Vaillancourt et leur soeur Mlle Thérèse Vaillancourt, en promenade aux Etats-Unis, la semaine dernière, sont revenus enchantés de leur voyage.

—M. Chs-Denis Girardin, Mme Chs-Ed Girardin, Mlle Marcelle Allary, M. Dionis Girardin, sont allés à Montréal, la semaine dernière.

—M. Rémi Archambault, de Montréal, en vacances chez ses parents.

—M. Roger Couillard, Mme Ernest Couillard, Mlle Gabriel Couillard, Mme Ernest Delorme, de Montréal, chez leurs parents, dimanche dernier.

—M. Wilbrod Milot, de Montréal, chez M. Léopold Milot, dimanche dernier.

M. et Mme Charles-Ed Girardin, leur fils M. Charles-Denis sont actuellement à Montréal.

—M. et Mme Azaël-B. Printice de Cleveland, Ohio, ont passé une quinzaine chez M. et Mme Isaïe Gélinas.

—M. et Mme Pierre Bellemare, leurs fils MM. Maurice et Bertrand, à Québec.

—M. et Mme Clovis Mayrand, de Ste-Ursule, chez M. et Mme Stephens Proulx.

—M. et Mme Gustave LeBeuf, de Québec, en promenade chez M. et Mme Avila Lesieur.

—M. et Mme Nap. Milot et leur fils M. Napoleon, de Lowell, Mass., de passage chez M. et Mme Henri Lacerte.

Funérailles

Mercredi le 1er juillet à 8.45 hres p.m., Mme Horace Proulx, née Elisa Désaulniers s'éteignait paisiblement dans le Seigneur à l'âge de 94 ans et 3 mois. Elle nous quitta comme elle avait vécu dans une atmosphère heureuse et tranquille. Tous ceux qui la connaissaient disaient: elle a passé en faisant le bien par sa piété, sa grandeur d'âme, sa charité et sa bonté sans mesure. Elle était estimée de tous. Son âge avancé correspondait bien avec sa bonté habituelle. Elle vit sa quatrième génération à l'âge de 74 ans.

La défunte appartenait au Tiers-Ordre de St-François, au Chemin de la Croix et à la Bonne Mort.

Elle laisse pour la pleurer ses deux fils: MM. Georges et Stephens, d'Yamachiche, trois filles: Mmes Alphonse Arcand, de Montréal, Chs- Lesieur, d'Yamachiche, et Théodore Beauchesne, de St-Célestin, un frère M. Odilon-L. Desaulniers, une belle-soeur Mme Léon-L. Désaulniers, 30 petits-enfants et 59 arrières petits enfants.

Ses funérailles eurent lieu samedi le 4 juillet à 9 heures. La levée du corps précédée de la Philharmonie d'Yamachiche fut faite par Mgr N. Caron, P.A., et le service fut chanté par M. l'abbé Elzéar S. de Carufel, assisté de MM. les abbés Eugène Lamy, de St-Barnabé, et Ernest Jacob, comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé J.-A. Lesieur, curé de Ste-Geneviève de Batiscan, assistait au choeur.

La chant fut exécuté par la chorale d'Yamachiche. Après le libéra M. le notaire A.-A. Gélinas, de St-Barnabé, chanta "le Pie Jesu" de Leybach.

Les porteurs et porteuses étaient: MM. Antoine, Maurice et Ls-Geo. Proulx, Dominique Lesieur, Bruno Nourry et Louis Arcand, Mmes Lindor Proulx, Robert Nourry et Ls-Georges Proulx, Mlles Hélène Proulx, Marcelle Lesieur et Rachelle Nourry.

Ses nièces Mmes Joseph et Donat-L. Désaulniers accompagnées de Roland Proulx et de Bruno Desaulniers firent la collecte.

Suivaient la dépouille mortelle ses fils: MM. Georges et Stephens Proulx, d'Yamachiche, ses filles Mmes A. Arcand, de Montréal, Charles Lesieur, d'Yamachiche, et T. Beauchesne, de St-Célestin, ses gendres MM. Théodore Beauchesne, de St-Célestin, et Chs-D. Lesieur, de Yamachiche, MM. et Mmes Yves Proulx, J.-Baptiste Rheault, de St-Grégoire, M. et Mme Bruno Nourry, Mlles Suzanne Nourry et Katy Proulx, M. Robert Proulx, de Nicolet, M. et Mme Robert Nourry, M. Gustave Arcand, Mme Lucien Savoie, de Montréal, Mlle Gabrielle Savoie, de Louiseville, Mme J. Millette, des Trois-Rivières, Mmes F.-X. Lacoursière, Charles Arcand, M. David Larivière, aussi des Trois-Rivières, M. Jos. et M. Richard Fleury, Mlle Lucile Fleury de St-Léon, M. Emile Charrette, des Trois-Rivières, M. Achille Rouette, de La Pointe-du-Lac, M. le chanoine Lesieur, de Ste-Geneviève, M. le notaire Gélinas, Mlle Rosa Gélinas, de St-Barnabé, M. et Mme Eugène Désaulniers, M. Onil Milot, de St-Sévère.

OFFRANDES DE MESSES: MM. et Mmes Georges Proulx, Charles Lesieur, Théodore Beauchesne, de St-Célestin: MM. et Mmes Ls-Georges Proulx, Lucien Savoie, Elphège Roy, Nicolet, M. le chanoine J.-A. Lesieur, Ste-Geneviève de Batiscan: MM. et Mmes Napoléon Lesieur, Amédée Lesieur, Montréal: M. et Mme Donat-L. Désaulniers, Mme Geo. Daveluy, Montréal, Mme Joseph Frédérick, Québec, le notaire et Mme A.-O. Bellemare, l'Amicale Notre-Dame de l'Etoile, d'Yamachiche.

Bouquets spirituels de Terre-Sainte: les familles Odilon-L. Desaulniers, Mme Vve Léon-L. Désaulniers, M. et Mme Esdras Lamy, tous d'Yamachiche, Mme Joseph Milette et sa famille, les Trois-Rivières, Mme Nérée Ricard.

BOUQUETS SPIRITUELS: Sr Ste-Marie-Rose du Sacré-Coeur, C.N.D., Montréal, famille Joseph-L. Désaulniers, la famille Nourry, Nicolet, M. et Mme Martial Lafond, St-Grégoire, la famille Côté et St-Louis, M. et Mme Majorique Desrochers, Yamachiche.

SYMPATHIES: MM. et Mmes Eugène-L. Desaulniers, Pierre Lamy, de Montréal, MM. et Mmes J.-B. Rheault, Yves Proulx, de St-Grégoire, M. et Mme Oréus Prince, Ste-Monique, Mme Charlie Proulx, Nicolet, Mlle Marie-Mathilde Beauchesne, St-Célestin, Mlle Cécile Guérin, Ste-Geneviève, la famille Joseph Fleury, de St-Léon les familles Louis Massé, Joseph Blondin, Bécancour: MM. et Mmes Maurice Arcand, Charles-L. Arcand, F.-X. Lacoursière, la famille Emile Charrette, M. Maurice Laurin, Mlle E. Larivière, tous des Trois-Rivières: MM. et Mmes Emile Milette, Joseph Bellemare, Antonio Désaulniers, Antonio Bergeron, Trois-Rivières, la famille Roméo Gagnon, Ste-Marguerite des Trois-Rivières, le notaire et Mme A.-A. Gélinas, St-Barnabé, Mme Alphonse Savoie et sa famille, Louiseville, M. et Mme Gustave Lebeuf, Québec, les SS. de la Congrégation de Notre-Dame, Yamachiche, le notaire A.-O. Bellemare, les familles Antonio Carbonneau, J.-P. Grimard, Arthur Descôteaux, Nap. Bellemare, Dionis Villemure, Arthur Daveluy, Moïse Gignac, Donat Marcotte, Bellemare et Allary, Léon-P. Désaulniers, Chs-Ed Girardin, L.-N. Roy, Fortunat Côté, Adrien Bellemare, Mme Thomas Lamy, et sa famille, l'Amicale Notre-Dame de l'Etoile, Yamachiche, les membres de la fanfare d'Yamachiche, MM. et Mmes Omer-E. Milot, Gustave Milot, le Colonel et Mme Raoul Pellerin, les RR. Frères des Ecoles Chrétiennes, d'Yamachiche, Mme J.-E. Meunier et sa famille, MM. et Mmes Joseph Gendron, Antoni Lesieur, J.-Auguste Lacerte, Sylvio Villemure, Omer St-Louis, Alfred Guillemette, Elphège Côté, Adélard Bellemare, Denis Villemure, Pierre-Nérée Bellemare, Dionis Descôteaux, Adrien Giroux, Mlle Ruth Trudel, Mme Théodore Abram, les familles Ls St-Louis, Raoul Duchesne, Arthur Gélinas, A.-N. Lesieur, Nérée Bellemare, Alexandre Gignac, Borromée Leclerc, Pierre Gélinas et Avila Fréchette, Lucien Milot, Emile Bellemare, Agapit Bergeron, Majorique Lamy, Arthur-P. Milot, Cléophas Pelletier, et Omer Pellerin, Adjutor Boucher, MM. Dr Antonio Langis, Nérée Lacerte, Félicien Bellemare, Alidé-A. Désaulniers, Edgar Vaillancourt, Georges-Etienne Desrochers, Albéric Meunier, Mme Nérée Beauchemin et sa famille.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

GENTILLY

(De notre Correspondant)

Naissances

M. et Mme J. Baril sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Doris. Parrain et marraine, M. et Mme M. Gauthier, grands parents de l'enfant.

Marie Madeleine, Dolorès, enfant de M. et Mme Abert Turcotte. Parrain et marraine M. P. Beaudette, Mlle Rachel Montembeault.

Visiteurs

M. Eugène Bicotte qui demeure aux Etats-Unis depuis vingt ans est venu visiter ses parents et ses amis.

Mlle Mina Tellier, de Montréal, chez son père, M. P. Tellier.

M. et Mme Lucien Fontaine et leurs enfants, de Montréal, chez M. Alphonse Picard et M. OSéguin.

Mme J.-A. Baribeau, de Pierreville, chez sa soeur Mme Z. Mailhiot.

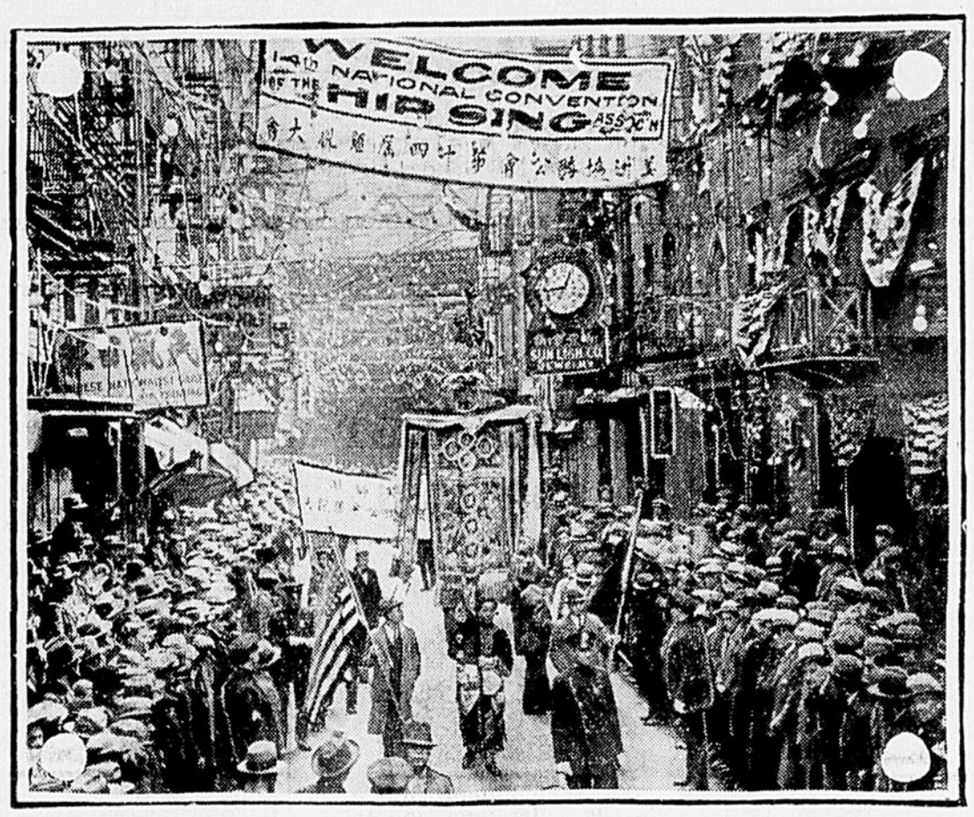

UNE PROCESSION CHINOISE A NEW-YORK.

Les RR. SS. Ste-Blondine, St-Gustave, Marie de la Salette, des RR. SS. de l'Assomption de Nicolet, et M. et Mme E. Sylvestre, de Manchester, sont venus rendre visite à leur frère, M. A. Turcotte. A cette occasion il y eu une réunion de familles.

M. et Mme Paul Carignan et leurs enfants, de Montmagny, sont venus passer une quinzaine chez des parents et des amis.

SAINT-ELIE DE CAXTON

(De notre Correspondant)

Le 27 juin eut lieu le service de Rosa Pelletier, fille de M. Hector Pelletier, âgée de 12 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé Amédée Lamy, curé de la paroisse. La croix fut portée par son frère M. Léo Pelletier, et Lina Gélinas, sa cousine. Les porteurs étaient MM. René Pelletier, son frère, Oscar Gélinas, son cousin, Euclide Gélinas, de Charette, Dionis Lampron, de St-Elie. Conduisait le corps M. Fernando Pelletier, son cousin de Charette.

Elle laisse pour pleurer son, père M. Hector Pelletier, sa mère Valéda Gélinas, trois soeurs: Laudia, épouse de Adélard Gélinas, de St-Jean des Piles, Clairenza et Suzanne, de St-Elie: six frères: Léo, de Montréal, Roméo, de Charette, René, Henri, Armand et Théode, de St-Elie. La collecte fut faite par Léo Pelletier, son frère et Lina Gélinas, sa cousine. Henri Pelletier, son frère, et Louisa Pelletier, sa cousine. Les personnes présentes au service étaient son père, Hector Pelletier et sa mère Valéda Gélinas, Henri Pelletier, René, Armand, Théode, Clairenza, Suzanne Pelletier, de St-Elie, son frère Léo Pelletier, de Montréal, Roméo, Pelletier, de Charette, M. et Mme Adélard Gélinas, de St-Jean des Piles, M. et Mme Emile Pelletier, des Trois-Rivières, Lucien et Rita Pelletier, des Trois-Rivières, M. Omer et M. Oscar Gélinas, Marin Pelletier, ses cousins de Charette, Albert et Adélard Gélinas, M. et Mme Pierre Pelletier, de Charette, M. et Mme Joseph Boulanger, de Charette, Améria Pelletier, de Charette, M. Dionis Gélinas, Rose-Hélène Gélinas, de Charette, M. et Mme Florido Gélinas, de Charette, MM. Narcisse Dupont, Adélard Dupont, Frédéric Grenier, Ferdinand Boucher, de St-Elie, Clairina Allard, épouse de feu Aimé Pelletier, de St-Elie, M. Trefflé Descôteaux, Ls-Georges, Arthur, Origène Lafrenière, de St-Elie, Dame Alphonse Lafrenière, M. Omer Lampron, St-Elie, M. et Mme Gélinas, St-Elie: M. et Mme Majorique Lafrenière, M. Napoléon Pellerin, Arsène, Léopold, Edmond Grenier, Omer Ringuette, St-Elie, Mlles Thérèse Ringuette, Béatrice Ringuette, Maggie Héroux, St-Elie, M. et Mme Thomas Héroux, St-Elie, et plusieurs autres.

LAC BELLEMARE

(De notre Correspondant)

Les exercices de nos Quarante-Heures ont eu lieu cette semaine suivis d'une retraite prêchée par le R. Père Chartrand. Tous les paroissiens se sont fait un devoir d'assister en grand nombre à ces pieux exercices afin d'attirer la bénédiction de Dieu et lui demander les grâces nécessaires pour les biens spirituels et temporels.

M. et Mme H. Gélinas, mariés récemment à Shawinigan Falls, sont de retour de leur voyage de noces. Ils vont demeurer dans notre paroisse.

HEROUXVILLE

(De notre Correspondant)

Divers

Les RR. SS. Marie Dimas, Marie Arthimiie et Marie Edouard, de Montréal, Mme Joseph Cossette et M. Hervé Cossette étaient les invités de M. Narcisse Gervais.

M. et Mme Julien Jacob, MM. Rémi, Emile, Maurice et Mlle Béatrice Jacob, en promenade à St-Narcisse, dimanche dernier.

Mlle Anne-Marie Tremblay, de St-Georges, passe une semaine chez son beau-frère, M. A. Gervais.

M. et Mme Ernest Trahan, de St-Georges, vient faire une courte promenade chez M. T. Thiffault et Avila Trahan.

M. Maurice est allé faire une courte excursion avec ses confrères de St-Tite au Lac Clair.

M. et Mme Jules Bergeron à St-Narcisse et St-Maurice, dimanche.

STE-ANGELE DE PREMONT

(De notre Correspondant)

Funérailles de Mme Roméo Lessard.

Samedi le 11 juillet s'éteignait paisiblement dans le Seigneur Mme Roméo Lessard, née O. Lambert, à l'âge de 41 ans, 6 mois. La défunte succomba après une longue maladie soufferte avec grande résignation. Elle mourut après avoir reçu les derniers sacrements. Ses funérailles eurent lieu le 13 juillet au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis de la paroisse et de l'étranger. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-F. Bellemare, curé de la paroisse, assisté comme diacre de M. l'abbé Auguste Dusablon, vicaire de Ste-Ursule, et comme sous-diacre de M. l'abbé A. Rousseau, vicaire de St-Paulin. M. l'abbé Lessard, ecc. de Ste-Ursule était dans le choeur. La messe des morts fut chantée par les deux choeurs de chant de Ste-Ursule et Ste-Angèle, Mlle Rosa Bergeron touchait l'orgue. La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, M. Roméo Lessard: quatre fils: Joseph, Alcide, Lucien et Rosaire, son père, sa mère, quatre soeurs Mme Noé, Généreux, T. Casaubon, M.-A. et M.-E. 2 frères, Alcide et Josaphat.

Conduisait le cerbillard M. N. Généreux, beau-frère de la défunte. Les porteurs étaient: MM. Joseph et Alcide Lessard, ses fils Josaphat et Alcide Lambert, ses frères, T. Casaubon, son beau-frère et Léo Carle, son neveu.

La collecte fut faite par Mme J. Lessard et Mme Donat Plante. L'église était revêtue pour la circonstance de ses plus beaux ornements de deuil. Venaient à la suite de la dépouille mortelle et des porteurs: M. Roméo Lessard, son époux, Lucien et Rosaire Lessard, ses fils, M. Louis Lambert son père, Mlle Marie Elise et Ma-Ange Lambert, T. Casaubon, N. Généreux, J. Lambert, ses soeurs, E. Lessard, D. Plante, J. Lessard W. Lessard, A. Lessard, A. Les-Lessard, et leur fils Joseph, A. Lessard, J. Carle, X. Généreux A. Casaubon, E. Lambert et leur fille Marguerite, T. Pichette, A. Beland Vve A. Carle, A. Berdard, A. Lessard, J. Carle, de Ste-Ursule, I. Arsenault, L. Arseneault, A. Carle, A. Gerbeau, G. Sicard A. Baril, sa fillette Marguerite, O. Lessard sa fille Léa, G. St-Onge, H. Bergeron, F. Lessard et leur fillette, A. Lessard, P. Pichette, E. Michaud, H. Lessard, G. Dupuis, H. Dupuis, E. Le-Blanc, T. LeBlanc, F. LeBlanc, J. Desrosiers, Vve C. Pichette, A. Baril, R. Baril, N. St-Yves, E. Bergeron, leur fils O. A. Lessard E. Pichette, N. St-Louis, son fils, Rosaire, L. Leblanc, O. LeBlanc, M. Bastien, E. Picotte, J. Lessard, L. Lambert, de Ste-Ursule, L. et U. Lessard, C. Lessard, A. Lessard, J. Juneau et M. E. Baril.

Etaient aussi présents aux funérailles, C.-E. Charette, A. Boulay, R. et C. St-Louis, E. Gerbeau, A. LeBlanc, T. Fournier, M. Henri Lafrenière, J. Juneau, St-Paulin, N. Carle, W. St-Pierre, L. Gagnon, et enfin presque tous les paroissiens de Ste-Angèle assistèrent à ces funérailles.

Bouquets spirituels

La famille W. Lessard, J. Lessard, A. Lessard, J. Carle A. Lessard, J.-F. Bellemare, ptre Curé, A. St-Cyr, M. LeBlanc,

Offrandes de sympathies

M. C. Lessard, R. Lessard, O. Branchaud, A. Lemire, A. Lessard, J. Giguère, E. St-Louis, E. Baril, secrétaire Ste-Ursule, M. Lacombe.

Offrandes de messes.

M. F.-T. Bellemare, ptre, Curé, M. et Mme Albert Lemire, A. St-Cyr.

LOUISEVILLE

(De notre Correspondant)

Mercredi le 5 août en l'église de Louiseville aura lieu le mariage de M. P. Gagnon, fils adoptif de M. J.-W. Gagnon, décédé, et de Mme Gagnon, avec Mlle Annette Lambert, fille de M. et Mme Z. Lambert.

Le mariage sera célébré à 9 heures a.m. (heure avancée).

Excursion en automobile

M. P. Gagnon, A. Lambert, J.-W. Gagnon, J. Lescadres, C.-E. Martin, A. Milot, R. et N. Martin, L. et V. Milot, P. Dusablon L. Gélinas, et leur fillette Pauline, de passage à l'Hôtel Pic-Elevé à St-Alexis des Monts.

M. C.-E. Martin et ses jeunes filles Mlles Françoise et Lucille, à Québec et Ste-Anne de Beaupré, ces jours derniers.

Mlle Juliette Desaulniers, de Montréal, chez sa cousine, Mlle Berthe Dussault.

Mlle Alice Laurent, de Ste-Anne de la Pérade, est venue visiter ses frères, les MM. Laurent.

M. et Mme J. Dionne, de Montréal, et leurs enfants, chez son père, M. F. Dionne.

Les jeunes François et Charles Nadeau, des Trois-Rivières, passent quelques temps chez leurs tantes, Mlles Pichette.

Mme Vve Sauvageau et ses enfants Harry, Aldai et Léa Desaulniers en visite chez M. J.-T. Béland.

Mlle Antoinette Dusablon, de passage à Québec, Pont-Rouge, Sept-Iles, Ste-Anne de Beaupré, la semaine dernière.

Le R. F. Philippe-Marie Rousseau, accompagné de sa mère Mme Vve G. Rousseau et de sa soeur Alice, allèrent visiter leurs parents aux Trois-Rivières, Charette, Yamachiche; ils reçurent partout le plus cordial accueil.

Mme Vve Louis Lambert avait le bonheur de recevoir la visite de ses deux enfants, le R. Frère Alfred-Marie, et la R. S. St-Hildephonse, des RR. SS. de l'Assomption.

Mlle F. Picotte est de retour d'une belle promenade de 15 jours à Montréal, chez des parents.

Mlle F. St-Onge, de Shawinigan, en visite chez M. C.-E. Picotte.

M. et Mme D. Gervais, de Shawinigan, et leurs enfants, en visite chez Mme Vve H. Racine.

M. J.-E. Gravel, de Montréal, en visite chez sa mère Mme E. Gravel

Mlle Germaine Gravel a fait un promenade à St-Jean d'Iberville.

Mme Vve O. Julien a fait une promenade de quelques jours aux Trois-Rivières, chez des parents et amis.

M. et Mme P. Lemyre, Mlle R. Julien, L. Auger sont allés à Ste-Angèle de Laval reconduire Mlle F. Beaudet, qui était en promenade chez M. Lemyre depuis quelque temps.

M. et Mme J. Legris, avocat, et ses deux fils, Mme, J.-A. Blanchard, de St-Lambert, sont venus visiter leur père, le Sénateur J.-H. Legris.

M. J.-B.-A. Fortier, des Trois-Rivières, et son fils Maurice, Mlles Lucille Panneton et Madeleine Lafontaine, aussi des Trois-Rivières, en visite chez Mme G. Rousseau, dimanche dernier.

M. et Mme Thomas Roy, recevaient ces jours derniers, quelques-uns de leurs enfants: M. et Mme Emile Roy, de retour d'un voyage dans le Bas du Fleuve. Ils étaient accompagnés de leurs sœurs, Mlles A. et E. Roy, Inst., à Québec, revenant joyeusement chez leurs parents, jouir de vacances bien méritées, après dix mois d'enseignement.

—Mlle Emilienne Roy est allée visiter des parents et des amies à Vaudreuil, St-Laurent et Montréal.

SAINTE-THECLE

(De notreCorrespondant)

Nos diplômes

M. Anatole Leblanc qui vient de terminer son cours classique au Séminaire des Trois-Rivières a obtenu son diplôme bachelier-ès-art., Cum Laude. Il est le fils de M. et Mme D. Leblanc, marchand. Le jeune diplômé qui a choisi pour profession la médecine continuera ses études à Québec.

M. Edmour Painchaud, fils de M. et Mme R. Painchaud étudiant chez les RR. FF. du Sacré-Coeur de Victoriaville, a obtenu son diplôme Commercial avec grande distinction, ainsi que ceux de Sténographie bilingue, Calligraphie et Dactylographie.

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée, dont Mgr Dionis Gélinas est le gérant, et imprimé par l'Imprimerie St-Joseph, au No 458, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Retraite Fermée

Jeunes Filles—du 15 au 19 août

Jeunes Filles—du 27 au 31 août

Prière de s'inscrire à l'avance au Couvent de Marie Réparatrice, 119 rue St-Charles, Les TROIS-RIVIERES.

Mieux que la pierre

Le ciment bien préparé vaut mieux que la pierre.

Pour bien asseoir votre nouvelle demeure; demandez le ciment de

Cyrille Labelle & Cie

10, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

M. Clément Veillet, fils de M. et Mme Bruno Veillet, étudiant chez les RR. FF. du S.-C. a obtenu son diplôme commercial avec succès, ainsi que ceux de Sténographie française, Calligraphie et Dactylographie.

M. Raymond Bédard, étudiant chez les RR. FF. du S.-C. de Victoriaville, a obtenu son diplôme commercial avec distinction, ainsi que ceux de Sténographie française, et anglaise, Calligraphie, et Dactylographie. Il est le fils de M. et Mme Clovis Bédard.

M. François Ferron, étudiant au collège de Rawdon, a obtenu son diplôme commercial français et anglais avec grande distinction. Il est le fils de M. et Mme Alfred Perron.

Nos sincères félicitations à tous ces jeunes diplômes.

NOTES DIVERSES

MM. et Mmes Bruno Garmain, J. Bédard et leur fille Caroline, de St-Tite, chez M. Clovis Bédard, dimanche dernier.

M. et Mme G. Marchand ont passé quelques jours dans les cantons de l'est dernièrement.

M. et Mme M. St-Denis, Rita Hogue, en voyage de noces chez MM. et Mmes T. Magnan et N. Magnan.

M. et Mme A. Moisan sont allés à Québec la semaine dernière, chez M. J.-A. Moisan.

MM et Mmes O.-L. Lafrance ainsi que M. Laurent Lafrance sont allés aux Eboulements en machine, conduire M. et Mme R. Tremblay et leur fillette Thérèse, pour leur vacance chez M. et Mme W. Thibault.

M. A. Labri, de Montréal et O. Bernier, de Johnville, en visite chez M. G. Marchand.

Placements Recommandés :

	%	Eché.	Prix	Rend.
Séminaire Trois-Rivières	5	1950	100	5
Syndics St-Jean de Brébeuf	5	38 - 50	100	5
Ville Chicoutimi	5	33 - 51	100	5
Hôtel-Dieu de Chicoutimi	5	40 - 50	100	5
(Avec octroi du gouvernement)				
Diocèse Prince Albert	5½	38 - 53	100	5½
Diocèse de Hearst	5½	1934	100	5½
Hôpital St-Luc	5½	1940	100	5½
RR. SS. Ste-Catherine (Berlin)	6	33 - 41	100	6
Municipalité Rivière du Moulin, Chicoutimi	5½	48 - 50	103	5.25
Ville de Riverside	5½	33 - 41	100	5½

La Corporation de Prêts de Québec

Banquiers en Obligations

Représentant spécial pour Trois-Rivières et District
L. LETOURNEAU
9, rue St-Pierre; Tél.: 205

Agents: Auguste Desmarais, Louiseville, Tél.: 171; Raoul Bellemare, St-Barnabé, Tél.: 1

L'ANNONCE BIEN FAITE

est le phare qui guide l'acheteur averti. Eteignez cette lumière et le magasin le plus achalandé sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles

Lecture saine et instructive

Chiffres de circulation fournis sur demande.

Le Trust de l'électricité

Nous avons un trust de l'électricité dans la province de Québec. C'est à la faveur de ce trust qui contrôle exclusivement le prix du débit de lumière, de chaleur et de force motrice, que nous payons ici l'électricité à un taux exorbitant. C'est une exploitation abusive du public, et rendue possible par le fait que les autorités de la politique, que les maîtres du gouvernement sont de connivence avec les grands intérêts de l'industrie de production électrique. Ce qui fait que, dans Québec, nous payons l'électricité cinq fois plus cher que dans les villes d'Ontario où l'on ne tolère pas de trust de l'électricité.

On peut avoir une idée de ce que rapporte, ainsi majorée, l'industrie de l'électricité, par l'étalage de scandales qui se fait actuellement à propos de la Beauharnois. On sait que la force développée par le fleuve St-Laurent canalisé, devra être énorme. On imagine que l'exploitation d'un tel pouvoir devra, normalement, rapporter à ceux qui assument le poids de l'entreprise, des bénéfices fantastiques. Même si le taux de l'électricité provenant du canal de Beauharnois était basé conformément à ce qu'il est dans l'Ontario., les profits seraient déjà considérables. Mais si ces profits sont calculés au taux exorbitant que les autorités laissent actuellement imposer au public de la province de Québec, on comprend que les promoteurs de ce scheme ont vu profit à s'assurer les faveurs du monde politique et à se mettre bien avec les deux partis au Parlement. Payer l'influence d'un sénateur un million et demi, ne paraissait pas aux promoteurs de l'argent mal placé.

Le Dr Philippe Hamel, de Québec, s'est donné la peine de calculer ce que coûte l'électricité dans la province de Québec, et ce qu'elle coûte dans la province voisine, en Ontario. Il a trouvé que, en somme, les consommateurs de cette province canadienne-française sont écorchés avec une désinvolture que seule la protection des autorités explique. Encore une fois, à population égale, une ville du Québec paie son électricité cinq fois plus cher que les citoyens d'une ville d'Ontario. C'est à tout prendre, une iniquité.

Le Dr Hamel a mené une campagne d'éducation incessante contre un semblable abus du public. Il a mené cette campagne à ses risques. Il a été en butte à une sourde hostilité de la part des grands manigan-ceurs d'électricité. Chose assez curieuse à constater, presque toute la presse de la province a été hostile à cette campagne d'éducation populaire, et à part quelques journaux indépendants, notre presse québecoise a fait le silence complet sur les dénonciations du Dr Philippe Hamel. On voit que l'intérêt du trust de l'électricité est âprement protégé.

La semaine dernière le Dr Hamel faisait parvenir à la presse de notre province un article absolument révélateur sur la situation faite à notre population par le cynisme des détenteurs du pouvoir électrique. Nous lisons cet article publié textuellement dans l'Action Catholique de la semaine dernière. Les détails que nous trouvons là sont plus qu'intéressants.

Il y a bien deux ou trois ans que le Dr Hamel fait la guerre au taux chargé dans la ville de Québec pour la consommation de l'électricité à cet endroit. Mais l'étude du Dr Hamel a porté, incidemment, sur le prix de l'électricité, non seulement dans la ville de Québec, mais dans presque tous les autres centres de notre province. La conséquence a été que les autorités municipales de l'ancienne capitale ont été forcées de porter leur attention sur les faits révélés par le Dr Hamel. Une enquête a vite constaté que les affirmations du Dr Hamel n'étaient malheureusement que trop vraies.

Le résultat de la campagne patiente mais tenace du Dr Hamel devait avoir un résultat encore plus considérable; celui d'amener les autorités fédérales à enquêter elles-mêmes sur les taux chargés pour la distribution de l'électricité par tout le pays. Le récent article du Dr Hamel s'inspire des révélations faites par le Rapport du Ministère du Commerce qui corrobore entièrement le rapport de la Commission d'enquête sur les taux de l'électricité, Commission nommée par le conseil de ville de Québec. Par les chiffres cités par ce rapport du ministère du Commerce, il appert que les taux en vigueur dans la province de Québec sont audacieusement majorés.

Le gouvernement fédéral publie des tableaux comparatifs pour les taux de l'électricité en vigueur dans tous les centres canadiens d'au moins 8,000 âmes. Or le Dr Hamel, en citant ces taux comparatifs, en conclut que si nos vantardises à propos de la capacité de production du pouvoir électrique place Québec à la tête de la Confédération, la statistique fédérale, par contre, établit que le consommateur d'électricité dans Québec tient aussi la tête au point de vue de l'exploitation abusive qu'on fait de lui.

Les chiffres cités dans le rapport du gouvernement fédéral établissent que 50 K.W. employés durant 200 heures pour "éclairage commercial", coûtent dans la province de Québec: $500.00 dans les villes de Québec, Lévis, Sorel, Valleyfield; $465.00 aux Trois-Rivières; $750.00 à St-Hyacinthe, et $267.00 à Montréal. Nous voyons par contre, que 50 K.W. durant deux cents heures coûtent en Ontario: $146.00 à Brockville, $118.00 à Brandford et à Hamilton. La ville de Toronto, pourtant plus populeuse que Montréal, ne paie que $216.00 son électricité, alors qu'ici, aux Trois-Rivières, dans la province de Québec, où nous ne comptons pas le million de population de Montréal ou de Toronto, nous payons notre électricité $465.00.

Le même rapport fédéral établit que, à Régina, où l'on produit de l'énergie électrique au moyen d'une usine alimentée par de la houille payée $7.00 la tonne, la même quantité d'électricité, à savoir: 50 K.W. durant 200 heures, coûte $297.45. Et l'on voit mieux, après cela, le profit que tirent du consommateur de la province de Québec, les exploitants en électricité qui n'ont qu'à harnacher un de nos nombreux pouvoirs d'eau pour servir tout de suite à leurs clients désarmés, la lumière, la chaleur et le pouvoir moteur. Et cela sans les ennuis de l'usine à charbon, comme à Régina.

Le même rapport fédéral établit que 300 K.W.H., par mois, utilisés durant une année pour "service domestique" coûtent:

Dans la province de Québec		Province d'Ontario	
A Québec	$96.00	A Ottawa	$35.64
Montréal	96.00	Hamilton	45.96
Chicoutimi	88.00	Toronto	45.36
Trois-Rivières	91.00	Guelph	45.36

En présence de ces chiffres accusateurs, le Dr Hamel, déclare avec raison que: "Il n'est aucune excuse plausible pour que nous subissions ainsi la dictature inique du trust de l'électricité. A la seule vue de ce tableau comparatif, un homme d'Etat, soucieux de la protection du peuple qu'il représente ne devrait-il pas bondir d'indignation et signifier à ces compagnies d'avoir à cesser sur-le-champ cette odieuse exploitation des nôtres."

Et le Dr Hamel répond dans le même article à toutes les objections oiseuses que l'on oppose à sa campagne inspirée par le véritable patriotisme, et l'idée généreuse de venir en aide à ses compatriotes audacieusement exploités par ce trust de l'électricité.

Le Dr Hamel déclare qu'il n'y a pas lieu de crier au socialisme si, devant ces abus de l'industrie privée, on réclame la municipalisation ou l'étatisation de ce service d'intérêt public par excellence qu'est devenu l'électricité... Il croit voir que l'électricité tombe dans cette catégorie de biens dont parle Pie XI, pour lesquels on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité. Cette expectative devient inévitable lorsque, comme c'est le cas pour l'électricité, la détention en quelques mains d'un si énorme pouvoir, en vient à conférer une puissance économique telle .... "qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains de personnes privées."

La conclusion de tout ceci est que, si réellement les pouvoirs publics se déclarent impuissants à amener les détenteurs actuels de l'énergie électrique à servir à un taux normal la lumière, le pouvoir moteur, la chaleur aux consommateurs du Québec, le devoir des autorités est de prendre directement en mains l'exploitation nationale de nos innombrables pouvoirs hydrauliques, et d'en faire bénéficier directement le peuple de cette province.

Joseph BARNARD

Le Monument de Ste Jeanne d'Arc

A BERGERVILLE

Deux articles bien vivants que nous extrayons du programme souvenir de la fête mémorable du 19 juillet.

Le Canada français ne pouvait demeurer étranger à l'hommage solennel qu'exige pour Jeanne d'Arc le cinquième centenaire de son martyre. Car, sans la victoire de Jeanne en 1429-30, sans l'expulsion de l'étranger qui devait rompre bientôt avec Rome, pas de Canada français, pas de Canada catholique.

C'est ce qu'a compris mieux que personne le R.P. Marie-Clément, quand une intervention providentielle permit à ce fondateur des Soeurs Canadiennes de Ste Jeanne d'Arc d'installer ses filles en France même et précisément dans ce manoir de Beaulieu-les-Fontaines (Oise) où fut d'abord enfermée la Pucelle. Le bon Dieu et Jeanne n'exprimaient-ils pas par là leur désir d'une union plus étroite de nos deux pays, dans un même culte à la fois patriotique et religieux?

Du dessein qu'il conçut ensuite de glorifier sainte Jeanne par un Monument-Souvenir en la Nouvelle-France, il s'ouvrit aux autorités religieuses, aux autorités civiles, à des âmes pieuses. Aussitôt les approbations, les encouragements, les concours se multiplièrent, si bien que quelques mois suffirent pour élaborer et faire applaudir le grand projet dont nous voyons aujourd'hui la réalisation magnifique.

Il s'est réalisé sur un terrain vraiment prédestiné. Dès 1637, en effet, les missionnaires et les pionniers français consacraient à saint Michel protecteur de la France le champ de leur apostolat. Or, sur ce terrain se dresse aujourd'hui, à Bergerville, près de Sillery, la Maison-Mère des Soeurs de Ste Jeanne d'Arc. Et par une nouvelle consécration, ce domaine devenait, en 1917, le Fief de la Pucelle en même temps qu'il était celui du glorieux Archange, patron et protecteur de la France.

Quelle conjonction de souvenirs, et, encore une fois, quelle prédestination de ces lieux sanctifiés!

Quel paysage aussi! Sur une pente douce, environnée de verdure, la Pucelle dominant le St-Laurent, saluera, de son épée les grands paquebots qui, par les soirs d'été, gagneront doucement les rives de France. Et passagers de toute nationalité, de toute confession, apercevront la pure et radieuse figure de celle qui, mieux que personne représente la vertu et l'héroïsme français.

Un si noble emplacement exigeait une oeuvre d'art. Cette oeuvre le R.P. Marie-Clément, l'a demandée au sculpteur Jules Déchin, déjà connu en France, par des oeuvres remarquables, et spécialement par sa statue de Marie Reine du Clergé.

Sur son cheval de bataille, Jeanne se dresse, les yeux au ciel. Sa main gauche tient avec les rênes de son cheval, son étendard aux plis flottants; de sa droite, elle abaisse vers le sol la pointe de son épée. Salut à Dieu, salut à la terre qui l'accueille et qu'elle protège déjà.

A ses pieds, tout autour du socle, se déroule le double cortège des découvreurs de la Nouvelle-France, hommes d'Eglises et femme de bien, qui vinrent, il y a 300 ans, porter en terre canadienne la parole de Dieu et la civilisation française. C'est François de Montmorency-Laval, Marie de l'Incarnation, Jeanne Mance, Catherine de St-Augustin, Marguerite Bourgeoys, Jacques Cartier, Samuel de Champlain, Louis Hébert, Maisonneuve, le Père Dolbeau, le Père de Brébeuf, l'abbé de Queylus c'est-à-dire des clercs et des laïques, de grands chefs et de simples particuliers, la charité au service des esprits et la charité au service des corps. Québec et Montréal, bref tout la Nouvelle-France primitive.

De ce cortège, une plume éloquente dit plus loin l'émouvante signification. Contentons-nous d'indiquer ici sa beauté monumentale.

Statue principale et hauts-reliefs ont été fondus à Paris par la Maison Durenne à qui l'on doit déjà à Québec, le Champlain de Chevré (Terrasse Dufferin) le Mgr de Laval à Montréal, les monuments de Mgr Bourget, de Crémazie et d'Edouard VII.

Quant au granit du socle, il a été tiré des carrières canadiennes par la Maison E. Jobin, de Québec, la même qui a travaillé pour la Basilique de Sainte-Anne de Beaupré et pour l'Oratoire St-Joseph à Montréal.

Ainsi, par la diversité même et l'origine de ses éléments, le monument de sainte Jeanne d'Arc sera un monument de collaboration franco-canadienne.

C'est ce qu'attestera cette inscription gravée à la base:

LA NOUVELLE FRANCE A STE JEANNE D'ARC

Plus haut, en exergue au-dessus du petit autel où Jacques Cartier dépose une couronne, une autre inscription rappellera l'occasion qui fit naître l'oeuvre elle-même:

MONUMENT — SOUVENIR
du Ve centenaire du Martyre
de l'Héroïque Pucelle
1431-1931

Puisse effectivement sainte Jeanne d'Arc assurer, à travers les temps, l'amitié profonde, la collaboration efficace des deux peuples qui, se réclamant des mêmes origines, se doivent de travailler au triomphe du même idéal.

Gaillard de Champris

Cortège des héros de bronze

Par Mgr Camille Roy, P.A., Université Laval, Québec.

Jeanne d'Arc ne s'avance pas seule dans l'histoire de la vocation spirituelle de la France. Elle a ouvert une voie par où devaient passer à sa suite d'innombrables héros.

La vocation de la France, qui trouvait en la Pucelle d'Orléans, dans la Vierge martyre de Rouen, l'une de ses plus hautes, de ses plus inattendues, de ses plus tragiques expressions, n'a cessé au cours des siècles qui suivirent la grande délivrance du XVe de s'incarner en des Français, en des Françaises, qui reçurent du ciel mission de la maintenir, de la perpétuer, de l'agrandir à la mesure des desseins de la Providence.

Ce fut une naturelle extension de la vocation chrétienne de la France que la découverte, la colonisation, l'évangélisation du Canada. Et Jeanne d'Arc qui bouta hors de son pays l'étranger, celui-là même que aurait voulu briser l'essor de l'autonomie française, annexer à une autre pensée la pensée française, détourner vers d'autres ambitions la vocation française, Jeanne d'Arc dut, se réjouir de voir les suites admirables de sa providentielle victoire, de voir triompher par de multiples et si héroïques apostolats, le destin surnaturel de la France.

C'est ce qui explique qu'autour d'elle, autour du piédestal qu'on lui élève en terre canadienne, on a voulu faire paraître, comme en une procession merveilleuse, les principaux ouvriers de la vocation française en Nouvelle-France.

Voyez comme s'avance, et en quel ordre, le cortège des héros de bronze qui acclament Jeanne d'Arc et qui, en notre pays, ont prolongé sa victoire.

-o-o-o

Jacques Cartier d'abord. C'est le découvreur. C'est le marin au regard rude et pénétrant qui vit par delà les mers, le Canada, la terre d'élection où la France et l'Eglise pourraient fonder une nouvelle et inséparable fortune. C'est en 1534, puis en 1535, qu'il vint explorer nos rivages, et planter aux regards des sauvages émerveillés les croix annonciatrices de la rédemption. On s'apprête à célébrer le quatrième centenaire de la croix de Gaspé. C'est un siècle après que le bûcher de Rouen, que Jeanne vit s'ouvrir à l'apostolat les routes aventureuses de Cartier.

Après Jacques Cartier, Samuel de Champlain. C'est le fondateur de Québec. C'est le héros qui fit prendre corps solide et durable à la pensée, au rêve, à l'ambition religieuse et française de Cartier. En 1608, il fonda Québec. C'est de là que rayonna son action dans le pays qu'il donnait à la France et à Dieu. Il y mourut en 1635, et, du haut du rocher où il avait

(suite à la page 5)

La France au secours de l'Allemagne

Les Ministres allemands expriment un optimisme officiel relativement à l'issue de la conférence. — En fait ils la considèrent comme une victoire diplomatique française.

Paris, — "La France et l'Allemagne ont enterré leurs haches de guerre. Une ère nouvelle est née qui gouvernera désormais les relations des deux nations."

Telle est la déclaration que faisait hier le Dr Julius Curtius Ministre des affaires étrangères d'Allemagne devant des journalistes français, allemands et étrangers rassemblés autour de lui.

"Sans vouloir violer en quoique ce soit les devoirs de loyauté et de discrétion qui me lient vis à vis de mes collègues français, a continué le Ministre allemand je crois pouvoir dire, dès maintenant, sans attendre le communiqué officiel qui sera signé tard ce soir, que l'esprit de Chequers a triomphé aujourd'hui dans les relations franco-allemandes, ceci tant au point de vue politique que financier.....

Voici le texte officiel qui a été publié ce soir à l'issue de la conférence de Paris:

"Au cours d'une communication récente, le Chancelier de la République Allemande avait exprimé le désir d'entrer en contact direct avec le gouvernement français à la fin de travailler en collaboration à l'amélioration des relations entre l'Allemagne et la France.

"Le Chef du gouvernement français, dans sa réponse, marqua d'une façon nette la satisfaction qu'il éprouvait de l'idée d'une entrevue, qui, avait-il fait remarquer, lui paraissait plus opportune en raison des évènements récents qui affectaient la situation financière et économique de l'Allemagne, et dont la répercussion touchait d'autres pays.

"En conséquence, les représentants des deux gouvernements, réunis, à Paris les 18 et 19 juillet, se sont accordés sur l'importance de semblables rencontres et ont affirmé qu'elles étaient le signe du début d'une loyale collaboration.

"Le Chancelier du Reich exposa les aspects de la crise qui affecte son pays. A la suite de cet exposé, les représentants du gouvernement français, reconnaissant la gravité de la situation ont déclaré que, sous réserve de certaines garanties financières et de certaines mesures d'apaisement politique, le Gouvernement français était prêt à discuter ultérieurement les termes d'une coopération financière sur la base d'une collaboration internationale.

"A partir de ce jour, les représentants des deux gouvernements insistent sur le ferme propos qu'ils forment de créer, par un effort commun, autant qu'ils le pourront, les conditions favorables à une collaboration, tant sur le terrain politique que sur le terrain économique.

"Ils ont décidé d'associer leurs efforts afin de permettre à l'ordre et au crédit d'être restaurés dans une atmosphère de calme et de sécurité."

Les Examens du Notariat

La Chambre des Notaires a vu son effectif augmenter de 23 membres nouveaux, à la suite des derniers examens dont le résultat a été publié hier soir aux candidats qui les ont subis.

Avec la même anxiété que les étudiants en droit, les étudiants en notariat attendaient avec impatience la liste qui faisait connaître le résultat de leurs examens. Dès huit heures, hier soir, la plupart d'entre eux étaient réunis au Palais de Justice. A 10 heures et demie, M. Henri Delâge, secrétaire de la Chambre des Notaires, venait communiquer les noms de ceux qui étaient admis à l'examen oral et avertissait les heureux candidats de rester au Palais de Justice pour passer cet examen.

Cet examen a été subi avec succès par ceux dont les noms suivent:

Armand Lortie, Lucien Bédard, J.-Maurice Beauchesne, Thomas-Louis Gauthier, Sylva Tétrault, Hector Crête, Rodrigue Côté, Florian Côté, Léopold Boulianne, Réginald Lapalme, Joseph-Médard Leduc, Eusèbe Cordeau, Roland Poupard, Jean-Philippe Boileau, Lawrence Lande, Pierre Archambault, Clarence Talpis, Max. Garmèse, Jean-Marie Guertin, J.-Théophile Legault, Fridolin, Meunier, Nathan Fish, Joseph-J. Girard, Le Thérèse dans un crucifix d'or.

Maxime Gorky, l'un des meneurs de la Russie soviétique.

Prêtres tués par des fanatiques au Mexique

Ils étaient à donner l'instruction religieuse aux enfants, quand des inconnus, qui s'étaient cachés ouvrirent le feu simultanément.

Vera Cruz, Mexique, 27 — Deux prêtres, les Pères Landa et Acosta ont été abattus à coup de feu, avant-hier par un groupe d'inconnus comme ils entraient dans une église ici.

Le gouverneur Adalberta Tejeda, de l'état de Vera Cruz, a été blessé à l'oreille à Jalapa, lorsqu'un jeune homme, dont on ignore le nom, tenta de l'assassiner comme il quittait le palais du gouvernement.

JOURNEE DRAMATIQUE

Un jeune homme qui tenta d'assassiner le gouverneur Adalberta Tejeda, était à l'hôpital, hier soir, et plusieurs meneurs étaient en prison après une nuit de tumulte au cours de laquelle le feu fut mis aux quatre principales églises de la capitale de l'Etat de Vera Cruz.

Un prêtre de Vera Cruz, le Père Dario Acosta, 22 ans, fut tué, et le Père Alberto Landa sérieusement blessé dans un raid contre l'église de l'Ascension, alors qu'ils étaient occupés à donner l'instruction religieuse aux enfants, avant hier après-midi.

Immédiatement après avoir été blessé à l'oreille par une balle, le gouverneur Tejeda déclara du haut d'un balcon du palais du gouvernement qu'en dépit de cette campagne de terrorisme il saurait poursuivre son plan.

Le gouverneur avait fait savoir auparavant que si l'Eglise catholique ne se conformait pas à la nouvelle loi religieuse de l'état limitant le nombre des prêtres à 13 (un par 100,000) dans l'état de Vera Cruz, il prendrait les mesures voulues pour la faire respecter.

Immédiatement après, une foule s'amassa, obtint de la gazoline, et prit sa course vers les églises. Elle répandit de la gazoline sur les murs, et y mit le feu. Plusieurs personnes furent blessées quand un des murs de l'église de San Joseph s'écroula.

L'évêque Guisar Valencia a adressé au gouverneur un message de protestation contre l'assaut commis sur ses deux prêtres. Hier la ville de Vera Cruz était calme. Les deux prêtres étaient dans l'église, avec quelques centaines d'enfants, samedi, quand quatre hommes entrèrent, se placèrent vis-à-vis les deux religieux, et à un signa donné tirèrent sur eux simultanément.

Pincées

Certains médecins prétendent qu'il n'y a aucun avantage à se lever tôt et rapidement. Excepté, bien entendu, si vous vous assayez sur un nid de guêpes, à un pique-nique.

-o-o-o-

Un bon candidat est un homme qui sait bien vous expliquer comment son parti va relever les affaires, s'il est élu, mais qui ne sait pas où prendre l'argent pour régler ses dépenses d'élection.

-o-o-o-

Un véritable esthète, foncièrement, intellectuellement pur, est celui qui peut vous dire si une pièce de la dernière musique moderne reproduit un clair de lune ou une vache poursuivie par des taons.

-o-o-o-

MODERNE

ELLE: "Vous voulez m'épouser, et vous ne me connaissez que depuis trois jours"?

LUI: "Oui, mais je travaille depuis trois ans à la banque où votre père dépose son argent."

LE PINCEUR.

Le Mariage de la princesse Hélène

Dans la foi catholique. — Anton est soucieux. — Les grandes cérémonies. — Un présent du Pape

Sinaia (Roumanie) 26 — P.A. Aujourd'hui, au pimpant château de Pelesh, la princesse Hélène de Roumanie a épousé l'archiduc Anton, de Hapsbourg.

La ville était en fête et des milliers de "scouts-girls" du bataillon de la princesse et toute la population s'alignaient le long des rues qui conduisent au château, pour voir défiler les invités d'honneur, les ministres étrangers, les nobles de la cour, les magistrats et les prélats de l'Eglise.

Les futurs époux se soumirent avec patience aux exigences des journalistes et des photographes. Puis ils se séparèrent pour passer dans la grande salle du palais où eut lieu la cérémonie religieuse. La princesse était souriante, l'archiduc sombre et soucieux. Les princes furent mariés selon les rites de l'église catholique romaine. Le roi Carol était au bras de la princesse; il portait le sceptre royal; à sa gauche se trouvait le prince Frédéric-Guillaume de Hohenzollern, la poitrine toute constellée de décorations.

A l'autel, des chaises, dorées portaient les trois évêques, le prince Vladimir Chika, les membres de la famille royale.

A la messe solennelle, un choeur de religieuses et un autre de petits garçons exécutèrent le programme vocal. Tous les hommes portaient les brillants costumes de cour de l'avant-guerre.

La reine Marie servait de témoin à sa fille avec l'ancienne reine Elisabeth de Grèce, la reine Marie de Jougo-Slavie et le prince héritier Michel.

Le petit Michel semblait prendre un intérêt tout particulier au mariage royal. Après la cérémonie, Hélène s'agenouilla devant sa mère et lui baisa la main. Trois personnalités ressortissaient dans la foule: le primat de l'église orthodoxe, Miron Christéa, l'ex-régent Saraceanu et l'ex-roi George de Grèce. Le beau-frère de la mariée, le roi Alexandre de Jougo-Slavie, brillait par son absence.

Les époux s'en furent ensuite au cimetière déposer des fleurs sur le tombeau des alliés et des ennemis. Le dîner suivit cette cérémonie.

Le pape a envoyé à Hélène sa bénédiction et une relique de sainte Thérèse dans un crucifix d'or.

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

Les prisons de Jeanne d'Arc

Au Château de Bouvreuil et au Donjon de Rouen. — Un article de Mgr E. Prudent P.D., directeur de la "Semaine Religieuse" de Rouen.

Ce dont souffrit le plus, sainte Jeanne d'Arc à Rouen ce ne fut peut-être pas de se sentir entourée de haine par des ennemis acharnés et par de mauvais juges, ni d'être traquée par eux tous les jours en de cauteleux interrogatoires auxquels, du reste, elle répondait de bonne langue, ce ne fut peut-être pas même, au jour du supplice sur le Vieux Marché, de voir au-dessous d'elle s'allumer le feu pour dévorer son corps, "son corps net et entier", disait-elle, et que n'avait jamais effleuré le mal; non, ce fut plutôt sa détention de cinq mois dans une prison militaire, telle une infâme, sous la garde de ces vils geôliers qu'on appelait "houspilleurs."

A son arrivée en la ville le 23 décembre 1430, elle fut immédiatement conduite au château de Bouvreuil, forteresse puissante bâtie en 1205 par Philippe-Auguste pour se préserver des incursions des Anglais. Ceux-ci, maintenant, étaient les maîtres. Ils en avaient fait la résidence normande de leur jeune roi Henri VI, de son oncle régent, duc de Bedford et de Warwick, le gouverneur.

D'autres personnes l'habitaient aussi avec leur famille: le second chambellan, le panetier, et des pages, et des soldats.

Le séjour ne manquait pas de confortable. On trouvait là tout ce qui est nécessaire à l'entretien de la vie: "paticerie et espicerie", puits salle d'armes, chambres nombreuses, petite chapelle et grande chapelle.

Mais envers de ce bien-être il y avait une prison, une dure prison.

Elle était située au centre (à l'étage) de la tour du château appelée "Tour vers les champs", parce qu'au delà s'étendait la campagne, Construction circulaire aux murs épais, haute, spacieuse. Moins imposante, cependant, qu'une autre tour vers l'Orient (laquelle existe encore restaurée) et qui était le Donjon.

On accédait à cette prison par un escalier de huit marches. Une cloison divisait la chambre cellulaire en deux parties. L'une où l'on pouvait placer jusqu'à vingt-six sièges et dans laquelle, à l'occasion, se tenaient certaines séances de justice: l'autre qui était une sorte de cachot, étroit et sombre.

La Pucelle fut tout de suite enfermée là.

Indûment, car, inculpée de sorcellerie et d'hérésie, le procès qu'on voulait lui faire était un procès de foi; en conséquence, il aurait fallu l'envoyer aux prisons d'Eglises. Celles-ci étaient plus humaines et les femmes y étaient gardées par des femmes. Mais en celle-là, ses vainqueurs croyaient tenir Jeanne d'Arc plus sûrement.

Ils avaient d'elle une telle peur; ils redoutaient si fort que par quelque prestige, divin ou diabolique, elle leur échappât, même en ce cachot noir, qu'ils firent d'abord coonstruire exprès pour elle une cage de fer. Elle ne pouvait s'y tenir que debout, presque sans mouvement, chaînes au col, aux mains et aux pieds. Il en fut ainsi d'elle jusqu'aux séances publiques. de son procès.

Ces séances eurent lieu, la première dans la chapelle du château, les cinq autres (il y en a six) dans une salle voisine, dite du Parement.

Elle sortait alors de son cachot sous bonne escorte pour se rendre à l'endroit choisi et pour être interrogée. L'évêque Cauchon présidait le plus souvent ces interrogatoires pleins d'embûches; il était entouré d'assesseurs nombreux: 42, 49, 54, 60: il y en eut un jour jusqu'à 70 : Soixante-dix juristes, rompus à toutes subtilités procédurières, devant cette enfant candide, qui n'avait pour défense que son bon sens naturel et la grâce d'en haut!

Une fois rentrée de là en son cachot, épuisée d'attention et de ripostes, elle y demeurait sans répit, entravée.

La nuit comme le jour, on la rivait à une poutre traversant son lit, si bien que pour les actes les plus indispensables elle ne pouvait bouger sans qu'on la déferrât.

La pauvre enfant, à bout de forces, osait du reste à peine s'endormir. Elle savait ses bourreaux si grossiers qu'ils eussent été capables de lui faire subir pendant son sommeil les derniers outrages. Ils l'essayèrent. N'avait-on pas prédit que c'était par une vierge qu'ils seraient boutés hors! Il fallait donc la déshonorer. Elle *se défendit avec assez de* vigueur pour les tenir toujours en respect.

La soldatesque de cette époque, de quelque côté qu'elle fût, Bourguignons ou Armagnacs, n'était d'ailleurs rien moins que prude. Jeanne ne l'ignorait pas et c'est pour cela qu'elle avait pris, dès le premier jour de sa mission des habits d'homme, seule protection sûre: c'est pour cela qu'avec un courage obstiné, elle refusa éperdument de s'en dévêtir en face de ses geôliers. Si elle les quitta un jour, trompée par de fausses promesses et croyant bien faire, elle eut vite fait de s'en repentir et de les reprendre à tout risque.

Après les interrogatoires publics en des salles avoisinant sa prison, les juges, que ces paroles n'avaient pas servis à leur gré, la poursuivirent d'interrogatoires dits secrets en sa prison même.

Ils s'étaient auparavant concertés à quelques-uns six jours de suite dans la demeure de Cauchon, en la ville, près de l'église St-Nicolas, pour les questions à lui poser. Du 10 au 25 mars 1431 elle fut donc de nouveau en proie à leur astucieuse dialectique.

Mais jamais autant qu'alors ses réponses ne furent admirables.

C'est en des jours., et c'est là, en ce réduit obscur, que furent prononcés les mots célèbres que nous savons tous par coeur, qui sont imprégnés de la saveur la plus exquise du génie français et qui constituent bien ce que plus tard, au temps de Corneille, on appellera "le Sublime."

Elle avait quitté sa famille? Mais puisque Dieu l'appelait "quand elle aurait eu cent pères et cent mères, elle serait partie." Au sacre de Reims, elle avait porté son étendard? Mais "puisqu'il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fut à l'honneur! Elle souffrait en ce moment, allait-elle s'exposer à souffrir, encore? " Ah! de cela, elle s'en attend à Notre-Seigneur!" Etait-ce une conduite sage que celle qu'elle a tenue, n'est-elle donc pas bonne catholique?

"Mes oeuvres et mes faits, ils sont tous en la main de Dieu. Je vous certifie que je ne voudrais rien faire ou dire contre la foi chrétienne et si j'avais rien fait ou dit qui fût sur le corps de moi, que les clercs pussent dire que ce fut contre la foi chrétienne que notre Sire ait établie, je ne le voudrais soutenir, mais le bouterais hors."

Achevée cette instruction nouvelle en sa prison, ce fut ensuite le procès.

Elle tomba malade auparavant. Sur son grabat, elle fait les déclarations les plus pieuses. "Elle aime Dieu," dit-elle. "Elle le sert". "Elle voudrait aider et soutenir la sainte Eglise de tout son pouvoir."

Elle guérit, le procès se déroule.

Pendant ses péripéties, on la met en présence (9 mai 1431) des instruments de torture dans la tour du Donjon sans en tirer rien d'autre que ce qu'elle a toujours dit. Le 24 mai, sortant encore de sa Tour vers les champs, elle est conduite avec solennité au cimetière Saint-Ouen où on lui arrache, à force de mensonges. une abjuration dont elle ne comprend pas la portée. Elle revient en sa prison, y accepte des habits de femmes, est forcée par l'impudeur de ses gardiens de les rejeter, devient par là-même relapse. Crime impardonnable. On ne lui fera bien voir.

Enfin, dans cette prison encore, le 30 mai, à 7 heures du matin, Jeanne voit survenir l'appariteur Massieu pour lui signifier sa condamnation à mort.

Elle éclate en sanglots. Elle se lamente. Elle voit le feu par avance: "Ha... j'aimerais mieux être décapitée sept fois que d'être ainsi brûlée!"

Elle déclare que si elle avait "été mise en prison ecclésiastique selon la juridiction régulière à laquelle elle s'était soumise et qu'elle eût été gardée par des gens d'Eglise, non par des ennemis et adversaires, elle n'aurait pas eu cette fin misérable." Elle dénonce les violences que lui ont faites ici ses geôliers. Et, tout recours à une justice humaine étant impossible désormais, elle "en appelle à Dieu des torts et ingravances qu'on lui fait"

Cependant, Cauchon pousse le cynisme jusqu'à se présenter à elle. Elle l'accueille de cette parole vengeresse: "Evêque, je meurs par vous!"

C'est lui qui l'a éloignée des prisons d'Eglise, elle le lui reproche en face. Lui ne répliqua pas.

A-t-il des remords? On le dirait, car, quoique par sa condamnation elle soit excommuniée, il permet qu'elle reçoive l'Eucharistie. Martin Ladvenu la lui apporte.

"Elle la reçoit, dira-t-il plus tard, avec la plus grande dévotion, et en versant des torrents de larmes à un point que je ne saurais dire."

Environ une heure après, elle quittait cette triste prison, cette "Tour vers les champs", au nom poétique et lutant à la fois, ce château, symbole de tant de guerres anciennes et récentes et recéleur de despotisme: elle le guettait et, monté sur un chariot attelé de quatre chevaux, accompagnée de Massieu, d'Isambart de la Pierre et de Martin Ladvenu, escortée de 160 hommes portant glaives et bâtons, regardée au passage avec émotion et respect par le petit peuple de la cité, elle était conduite au Vieux-Marché où tout était prêt pour son supplice. Il était environ neuf heures.

Des discours, des allées et venues, le feu, les lamentations de la martyre, son dernier souffle....

Des rêts dont elle se dégageait, la colombe annonciatrice de paix allait prendre son vol vers le ciel. Mais non sans avoir une dernière fois affirmé la réalité de ses voix, donné un souvenir à son roi oublieux, prophétisé la libération définitive de sa patrie, embrassé la croix "où Dieu pendit," et prononcé six fois le nom du Rédempteur suprême comme en six actes d'amour: "Jésus, Jésus, Jesus, Jésus, Jésus, Jésus!"

Vers cinq heures du soir, en recueillant ses cendres, on s'aperçut que son coeur n'avait pu être consumé. Le bourreau Thirache le prit, y joignit les restes et, par ordre, alla jeter le tout à la Seine du haut du pont Mathilde.

Depuis ce jour, Rouen le montrera bientôt avec magnificence.

De Rouen à la mer, toute la Seine est sainte.

Mgr Prudent.

M. Henry Guy raconte ses impressions

Le Président de l'Université de Grenoble parle des Canadiens-français.

UN ARTICLE

M. Henry Guy, président de l'Université de Grenoble, a visité notre pays au cours de l'hiver dernier et il en a remporté quelques impressions intéressantes qu'il vient de consigner par écrit dans un article publié dans la revue France-Canada, publication de décembre, sous le titre de "Quelques jours au Canada français." L'article serait intéressant à transcrire au long, mais pour le bénéfice de nos lecteurs, nous ne pouvons qu'en donner quelques aperçus, surtout ceux qui ont trait à Montréal

Montréal sous la neige

Voici comment il débute:

"Est-ce la faute à Voltaire? Je l'ignore: mais les personnes(il y en a) qui ont sur la géographie des idées simples et catégoriques de ne savent point que le Canada jouit d'un été glorieux dont rien ne surpasse l'opulence, et préfèrent se le représenter comme une immense étendue toujours couverte de neige. A vrai dire, c'est ainsi que je l'ai vu, et, hormis le nègre qui m'a, vers sept heures du matin, réveillé dans le pullman (sic) tout était blanc autour de moi lors de mon arrivée à Montréal. Les autos, le long des rues, suivaient un même *sillon*: des traîneaux de louage glissaient en silence: on ne voyait aux carrefours que le nez des policemen dont une coiffure compliquée cachait le menton, les joues, les oreilles, et les gens qui allaient à leur travail apparaissaient comme de gros paquets de lainage ou de fourrure qui soufflaient devant eux une bucée. Il faisait très froid et, peu après le lever du jour, les brouillards du fleuve avaient envahi cette ville insulaire: la fumée des usines se mêlait à eux, et les lampes électriques, pas encore éteintes ou déjà rallumées, soulignaient et ne dissipaient guère la mélancolie de ce tableau.

"Mais vers midi, quel changement! Un soleil magnifique s'était levé, et de la fenêtre de l'hôtel (en aucun lieu du monde les hôtels ne sont plus beaux) on pouvait admirer un spectacle incomparable "

"Voici ce qu'il écrit plus loin au sujet de l'hospitalité canadienne:

"On célèbre, et l'on a raison, l'hospitalité écossaire. J'en ai goûté le charme, la douceur: mais l'hospitalité canadienne est délicieuse au voyageur, et lui laisse des souvenirs émouvants. Quelle effusion, quelle bonne grâce dans l'accueil! Avec combien de délicatesse vos désirs sont prévenus! Est-ce là une tradition qui remonte aux pistes à peine tracées, à la prairie, aux huttes de bois? Mais il y a loin d'une vertu primitive à ces raffinements d'aujourd'hui, et il est plus facile de vous offrir le pain et le sel que de vous ouvrir à la fois les portes, le coeur et de vous donner du premier coup le sentiment de la confiance, de l'intimité.

Trois canadiens

Je ne me glorifie nullement de cette touchante réception elle s'adressait, en ma personne, à un Français de France, et j'ai bénéficié de la tendresse que mes hôtes ont vouée à notre pays. Bien qu'ils me soient également chers, je ne puis les dénombrer tous: mais je veux, du moins pour que ces lignes servent à quelque chose, exprimer ma gratitude et mon affection à M. le Dr Paul Villard, l'affabilité, l'obligeance même, et à M. le juge Fabre-Surveyer, un vrai gentilhomme de chez nous admirablement cultivé, plein d'esprit, plein de bonté, qui prend plaisir à faire plaisir, abonde en prévenantes idées, et parle une langue dont, parmi nos écrivains actuels, beaucoup ont perdu le secret. Et, certes, je n'oublierai pas non plus M. le Juge Gonzalve Désaulniers. Celui-ci est un poète. Quelques-unes de ses oeuvres ont été présentées par M. Gustave Lanson aux électeurs de "Revue des deux Mondes." Cherchez-les dans ce recueil, et vous aimerez ces nobles vers, purs et loyaux, fermes et stricts qui ont un parfum agreste, et ne se consacrent qu'à des thèmes d'une saine et vigoureuse beauté: la terre, la famille dans la paix des champs, les deux patries, la nouvelle au Nouveau Monde et l'ancienne, toujours jeune et présente, à qui ses fils ne doivent rien refuser, et non pas même leur vie. Qui connaît l'auteur s'explique aisément la qualité de son inspiration. De tels accents conviennent à un homme souriant et grave, qui concilie discrètement l'émotion avec la sagesse, et assigne à ses réflexions un air d'indulgence, de bonne humeur.

Monument de Maisonneuve

La visite de Montréal fournirait à un industriel, un commerçant, un économiste, la matière de maintes descriptions: mais les monuments se signalent moins par leur originalité que par leur masse: ils sont bien adaptés à des fins précises, et sont construits non sans faste, pour l'utilité, plutôt qu'ils n'attestent le goût, le culte des arts. Néanmoins — et la remarque s'applique à tout le Canada français —, vous n'en pouvez parcourir aucune place sans qu'elle excite en vous une émotion passionnée. Nul n'est si ignorant ni si froid que son imagination ne se soulève. Il sort du pavé de la rue comme des effluves d'histoire, et le passé, à chaque pas, remonte à votre âme, la dilate, l'héroïse. Ce sont ici les jardins de Clio. On marche parmi l'épopée. L'abîme qu'il y a entre hier et maintenant, le prestige d'une évolution accomplie en si peu de siècles ravit et transporte l'esprit. On chercherait en vain à Montréal l'un de ces édifices qui attirent la foule des touristes ébahis: mais, presque au centre des affaires et en face d'une église qui a vraiment peu de style, on trouve une sorte de square qui est un lieu mémorable. A certaines heures, la vie y déborde: le bruit des tramways y est déchirant, et les files d'autos roulent sans interruption. Et ce fut là pourtant, juste en cet endroit alors sauvage où régnaient le silence et une solitude pleine d'embûches, que, le 18 mai 1642 le chevalier de Maisonneuve fonda un pauvre fort fait de troncs d'arbres, répandit autour quelques cassines, et nomma ce campement Ville-Marie. Les colons de Québec lui conseillaient de ne pas se risquer si loin, car il n'avait qu'une poignée d'hommes, et les Iroquois guettaient sur la route. "Quand même, répondit-il, ils seraient aussi nombreux que les feuilles aux branches, j'irais." Et il vint... Les Iroquois, où sont-ils? Lui, il est toujours là, l'épée à la main, statue guerrière. Il regarde passer le torrent des "cars": les fils électriques découpent le ciel qu'il a connu vide: une ruche humaine grouille à ses pieds, et il se dresse comme l'image de ces audacieux qui allèrent au delà de leur rêve, réussirent mieux qu'ils n'osaient croire, et se lancèrent dans une aventure dont l'issue eut été pour eux-mêmes fabuleuse.

Sens critique aiguisé

"Ce splendide passé qui nous est commun perpétue, chez nos Canadiens, le goût des traditions françaises, et permet de comprendre pourquoi leur attention et leur bienveillance sont acquises à ceux qui traversent l'océan pour venir leur parler leur langue ou pour manifester nos arts. Devant de tels auditeurs, qui n'aimerait à se produire? Ils ont un sens critique aiguisé: ils pèsent exactement les mérites, et point n'est besoin de leur dire que tout ce qui reluit n'est pas or. Mais si vous leur apportez — loyalement — des choses sincères, des réflexions que vous avez mûries, un travail accompli avec conscience, ils ne vous marchandent ni leur sympathie, ni leur adhésion. La confiance des assistants vous soutient, vous encourage. Et s'il arrive qu'on soit assemblé pour beaucoup mieux qu'une conférence (par exemple, un concert), alors que d'enthousiasme, quelle communion!, J'ai entendu, à Montréal, Jacques Thibault et Cortot. Ils ont, ce soir-là, dans une salle immense où pas une place n'était restée vide, joué merveilleusement. Vous en auriez, de joie et d'émotion, pleuré comme moi. La foule vibrait à l'unisson. Jamais je n'ai vu une pareille harmonie, un tel courage de sensibilité passant de l'exécutant à tout un peuple, un recueillement à ce point chargé de passion contenue. Je n'ignorais pas que la musique était le plus unanime des arts: mais, si je ne l'avais pas su, je l'aurais appris à Montréal."

M. Henri Guy termine son article en parlant de Québec et d'Ottawa, où il paraît avoir fait un séjour très agréable à ce qu'il en dit.

Les combats de taureaux en Espagne sont souvent mortels pour les cavaliers. Le picador qui pique une tête en avant de son cheval rencontrera peut-être la corne d'un bœuf enragé.

STE-THECLE

MM. A. St-Arnaud, Joseph et D. Massicotte, Mlles F. et M. Massicotte, chez M. C. Bédard, et T. Carpentier la semaine dernière.

M. l'abbé J. Levasseur, des Trois Rivières, était au presbytère dimanche le 5 juillet.

M. l'abbé L. Panneton nous a quittés pour exercer son ministère à Grand'Mère. M. l'abbé Herman Morissette le remplace.

Etaient chez M. et Mme J.-B. Boutet, du Cap de la Madeleine, M. et Mme E. Boutet, Y. Boutet, T. Boutet, et leurs enfants Jean-Paul, Marcel, Marguerite, Ferdinand Huot, Joseph Boutet, tous de Montréal.

Mlle Georgiana Bouchard, de Montréal, était récemment chez ses grands parents, M. et Mme J. Bouchard.

M. W. Bergeron, de St-Paulin, était en visite dernièrement chez MM. et Mmes A. Damphousse et Donat Bergeron.

Mlle Ernestine Bordeleau, de Sherbrooke, en visite chez sa soeur, Mme Joseph Tessier.

ST-MAURICE

(De notre Correspondant)

Va et vient

MM. et Mmes E.-X. Brouillette, et T. Baril, M. Gérard, Brouillette, en voyage à Québec, il y a quelque temps.

M. et Mme E. Joly, leurs gar-çonnets, Louis, Philippe et Jean, Mme W. Dupont, C.-A. Veillette de Montréal, en visite chez des parents, dernièrement.

M. et Mme R. Ross, de Montréal, en promenade chez M. F.-X. Brouillette.

M. Prosper Cossette, Mlles Berthe et Madeleine Veillette, en voyage à Montréal, il y a quelque temps.

M. et Mme Hercule Veillette, Mme A. Gervais, Mlles Marcelle et Monique Gervais, en visite aux Trois-Rivières, dimanche dernier.

Mlles Blanche Dupont et Reine Rioux, de Montréal, de passage à St-Narcisse.

M. et Mme J.-W. Garceau, leur fille Germaine, leur garçon Jean-Paul, à Shawinigan, à l'occasion des funérailles de M. R. Brouillette.

M. et Mme J.-T. Trépanier, ainsi que leurs enfants Raoul Florence et Lorette, M. J.-A. Trépanier, de Waterbury, en visite chez des parents et amis, dernièrement.

M. et Mme Joseph Pronovost ainsi que Mlle R. Rioux, de Montréal, en voyage aux Trois-Pistoles chez leurs parents, dimanche dernier.

M. Jules Thibault, Mlles Alma et Brigitte Jacob, en visite à Montréal, la semaine dernière.

Mlle Clémence Lord, de Montréal, de passage chez ses parents.

M. et Mme N. Dupont, leurs filles G. et G. des Trois-Rivières, en visite ici chez des parents.

M. P. Blouin, de Québec, en visite chez M. E. Grand'Maison, récemment.

Mlle E. Gervais, de Louiseville, est venue passer quelque temps chez ses parents, dernièrement.

M. et Mme E. Grand'Maison, leur fille Julienne, aux Trois-Rivières.

M. Robert Trépanier, Mlle Landry, de Montréal, de passage ici dimanche dernier.

M. Wilfrid Pronovost en voyage d'affaires à Fillbury, la semaine dernière.

M. et Mme Dr Baril, leur fille Marguerite, Mlle Marie Brouillette, MM. et Mmes F.-X. Brouillette, Robert Ross, M. G. Brouillette, en voyage à St-Alexis des Monts, dimanche dernier.

M. W. Pronovost, M. et Mme Jos. Pronovost, Mlles Jeanne et Suzanne Pronovost, ainsi que Mlle Jeanne d'Arc Dupont, de Montréal, en voyage à Québec, dernièrement.

MM. Prosper Cossette, G. Brouillette, Mlles Berthe et Madeleine Veillette, Jeanne d'Arc Dupont, de Montréal, de passage à Ste-Tite ces jours derniers.

M. et Mme B. Lemay, à Louiseville, dimanche dernier.

Mlle Julienne Bergeron, Institutrice à l'Abitibi, est revenue dans sa famille.

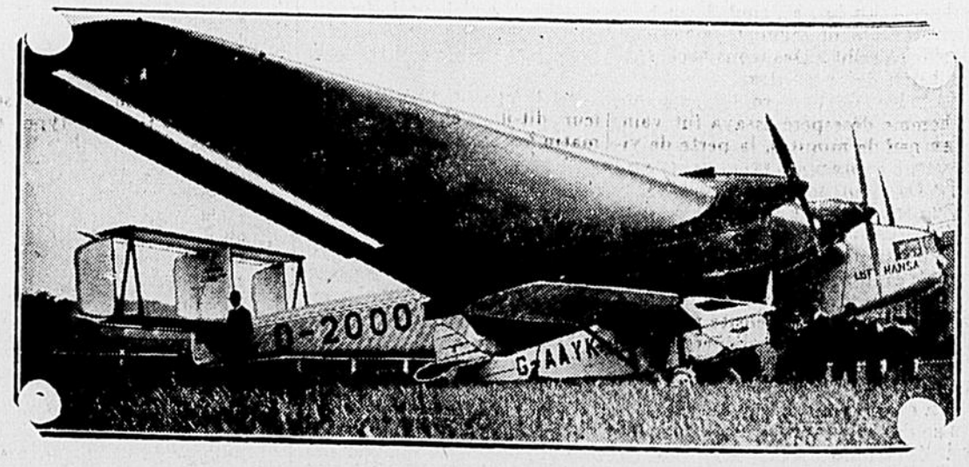

Deux oiseaux de l'air, un Junkers, géant et, sous son aile, un avion de course ordinaire. Le contraste est frappant.

Tribune Ecclésiastique

Le ruban bleu

Le paquebot City-of-Liverpool courait vers l'Europe. Les 40 mille tonnes de son énorme masse s'enfonçaient allègrement dans la nuit, et son étrave, haute comme une tour, taillait impertubablement les vagues, dont l'impuissante colère s'effilochait en larmes d'écume contre la muraille d'acier.

Mister Edwin-J. Murray, esquire et commandant du navire, entra dans la chambre de navigation où veillait son officier de quart. Il consulta, d'un regard expert et rapide, les cadrans des appareils de conduite, qui luisaient comme des yeux blancs dans la pénombre, et déclara au lieutenant:

—Allez au lit, Brysbane. Et faites aussi reposer Tremming, et Laslie, et les autres tous. Ce soir, c'est moi qui mène la chère vieille chose.

—Vous prenez vous-même le premier quart, commandant? demanda le jeune officier, surpris.

L'autre eut un de ces rires pleins de jovialité qui s'extrayent volontiers du coffre d'un Anglais haut de six pieds, large à proportion, lorsqu'il a bien dîné et que le brandy était de qualité. M. Murray jeta son cigare et annonça:

—Je prends l'entière nuit. Et je gagne le Ruban bleu. Vous comprenez, faites-vous?

Oui, Brysbane comprenait. Le Ruban bleu, c'est, depuis que la navigation à vapeur a maîtrisé l'Atlantique, l'emblème du record de la rapidité avec laquelle l'océan est traversé. Toutes les Compagnies guettent perpétuellement le précieux challenge: sa possession, c'est la fortune aussi bien que la gloire, car une publicité retentissante draine savamment le public de luxe sur le navire qui, de haute lutte, vient d'arracher le Ruban bleu au rival le détenant.

De temps en temps, un capitaine sûr de son bateau, plus sûr encore de soi, jette son bâtiment en une effrayante ruée.

Formidable, cette bataille contre le temps, contre la mer, contre le ciel, dure une dizaine d'heures, parfois beaucoup moins, suivant l'aventure. S'il réussit, sa Compagnie le remercie de cette façon sonnante et trébuchante, peu glorieuse, mais point méprisable, par quoi a coutume de s'exprimer la gratitude britannique. S'il échoue, le capitaine malheureux se ramasse, se recueille, comme le lynx se met en boule, avant de recommencer à bondir.

Le petit lieutenant sentit une immense fierté l'envahir. Il salua son chef et descendit l'escalier de la passerelle. Murray penché sur le téléphone, ordonnait déjà aux machines de pousser leurs feux. Sur le pont, Brysbane, interrogea le ciel pur et la mer tranquille. Rien en vue, que les étoiles cloutant le velours noir de la nuit. "Go ahead!" on pourrait marcher.

-o-o-o-

Or, l'espace n'était pas aussi vide que le pensait l'officier. Il y avait, quelque part là-haut, une grosse mouche vrombissante qui s'avançait vers l'Amérique. A mille mètres d'altitude, aux prises avec les remous et les trous d'air, il se trouvait un petit mécano de France qui essayait, tout seul, de traverser l'immense plaine moirée. Crispé sur ses commandes, les dentes serrées, la volonté tendue, Robert Vernier, tentait la redoutable entreprise sur l'hydravion que, pendant des semaines, il avait préparé avec amour.

Depuis une vingtaine d'heures l'aviateur volait, tous les espoirs éveillés en lui, et, tout à coup, le ronronnement régulier de son moteur défaillit. Des trous hachèrent l'harmonie conquérante emplissant le ciel. Tout ce que le jeune homme désespéré essaya fut vain: en peu de minutes, la perte de vitesse le précipita vers le champ liquide qui se rapprochait, avec une hallucinante rapidité. Cependant, la mer étant calme, l'oiseau vaincu amerrit dans d'assez bonnes conditions. Vernier alluma ses feux de position, dérisoires gouttes de lumière dans l'immensité nocturne. Et, faisant à force d'énergie taire son anxiété, l'aviateur s'efforça d'attendre avec patience que le jour lui permît de réparer son avarie ou de se signaler à un passant. La nuit, il n'y avait rien à espérer.

....Ce fut l'instant que le projecteur du City of Liverpool, allumé pour éclairer la route du paquebot lancé à toute allure, captura dans sa nappe éblouissante l'hydravion blessé, barbotant sur les vagues comme un moucheron dans une écuelle.

-o-o-o-

Le spectacle présenté par l'épave ne troubla guère Edwin-J. Murray, quand sa jumelle le lui eut fait apercevoir. A cette distance, il prit l'appareil pour une barque désemparée. Un pêcheur en difficulté, voire en péril, par la faute de son imprudence, cela peut-il compter, je vous le demande, quand on poursuit le Ruban bleu?

Sans dévier d'un pouce de sa route, le commandant du paquebot avançait, bien résolu à ne pas perdre un quart d'heure pour s'inquiéter de ce maladroit: d'autres bateaux s'approcheraient bien et qui ne chercheraient point à établir un record. Pour lui, Murray, une minute, en ce moment, c'était beaucoup plus qu'un homme. Il passerait.

Tout à coup un voyageur parut dans la chambre de veille, longue robe noire que Murray salua d'un coup de menton, sans plaisir. Que venait faire là ce Jésuite français, modeste passager des secondes? Un malaise prit le commandant: on eût dit, soudain, que son dernier verre de brandy lui pesait sure le coeur.

—Commandant, s'écria le prêtre essoufflé par sa montée rapide, il y a un homme en perdition sur la mer!

"Well!" grogna Murray, quelle chose est-ce là pour moi?

—Mais il faut mettre en panne! Envoyer un canot au plus vite!

L'officier haussa les épaules, il confia:

—Je cours pour le Ruban bleu. Alors, vous comprenez, un homme..

Ses paroles se perdirent dans le grondement sourd qui montait des turbines, tournant avec furie. A tout instant le timbre des machines grelottait, annonçant les tours des hélices affolées. Devant l'étrave, de gigantesques vagues se creusaient, se retroussaient, taillées par le soc d'acier noir. L'abbé s'épouvanta:

—Ce chrétien en danger mortel, il faut le sauver! Au nom de Dieu qui nous entend!

Il posait la main sur la manche galonnée que l'Anglais secoua en grommelant:

—Laissez-moi, je dis! Vous savez, je cours pour le Ruban bleu. C'est tout.

Déjà l'épave, doublée, se dissolvait presque dans la nuit. Le prêtre, broyé d'angoisse, eut une inspiration:

—Au nom de votre mère, commandant! pensez à la maman de celui que vous condamnez!

La maman.... Sa maman à lui Murray.... Le géant chancela, comme frappé au coeur. Il revit la bonne femme du Sussex qui lui apprêtait son porridge, quand il n'était encore qu'une nuisance de petit garçon acharné à barboter dans les mares. Il eut, lui, l'homme rassis par excellence, une sorte de vertige où se mêlaient, dans une tempête d'ambition dégrisée, le cher vieux visage de sa mère, l'homme inconnu qui l'appelait à cent brasses, et un ruban bleu en fuite dans d'inaccessibles nuées. Et, posant sur le Père un regard tout pétri de soumission et de colère, Edwin-J. Murray hurla dans son téléphone: —STOP!

Jean MAUCLERE.
"La Croix, 1er mars 1931).

Bien pris

Un incrédule, se trouvant en voyage, rencontra sur sa route quelques enfants portant derrière le dos un paquet de livres liés par une ficelle: ce qui annonçait qu'ils se rendaient à l'école du village.

— Bonjour, mes petits amis, leur dit-il: et où allez-vous si matin?

— A l'école, dit le plus âgé.

— Et qu'apprenez-vous à votre école?

— La lecture, l'écriture, l'arithmétique, et même le latin, si l'on en veut, car notre maître sait tout cela: et de plus, il nous fait réciter le catéchisme.

— Votre maître n'est pas aussi savant que vous le pensez. Par exemple, il ne connait pas l'arithmétique.

— Oh! oui, fiez-vous: il y a plus tôt fait de résoudre un problème que nous de l'écrire.

— Je vous soutiens qu'il ne sait pas calculer puisqu'il vous affirme que **un** et **deux** ne font pas **trois** mais **un**.

— Il ne nous a jamais dit cela.

— En vous apprenant le catéchisme, ne vous dit-il pas que **trois dieux** n'en font qu'**un**.

— Ce n'est pas cela: il nous apprend qu'en Dieu il y a trois personnes, et que ces trois personnes, ne font qu'un seul Dieu.

— C'est ce que je dis, voilà trois personnes qui-n'en font qu'une.

— Pas du tout, ces trois personnes font bien trois prsonnes ne formant qu'un seul Dieu. Elles n'ont qu'une même nature, une même divinité: de même qu'un trident avec ses trois branches ne fait qu'un seul trident, nous dit notre maître.

— Comment! Votre maître compare Dieu à un trident!

— Il se sert de cette comparaison pour venir en aide à la faiblesse de notre intelligence: mais il a soin de nous avertir qu'elle est loin d'être rigoureuse, que, dans le fond, il s'agit d'un mystère, et que l'on ne peut pas comprendre les mystères.

— Et qu'est-ce qu'un mystère? Le savez-vous! Comprenez-vous ce mot?

— En matière de religion, un mystère est une chose très vraie que Dieu nous ordonne de croire, quoique nous ne puissions pas la comprendre, et notre maître nous dit: "Il n'est pas étonnant que la religion ait des mystères, puisque la nature a aussi les siens, que ne peuvent expliquer les plus grands esprits."

— Eh bien! mon petit raisonneur, citez-moi quelqu'un de ces mystères de la nature, qui arrêtent, dites-vous, les savants eux-mêmes.

— Votre maître nous en a cité plusieurs: mais à présent je ne me souviens plus que de celui-ci: D'où vient qu'un seul grain de blé jeté dans la terre peut en faire quarante, soixante et jusqu'à cent, si la terre est fertile?

— Tenez, Monsieur, dit un autre enfant: expliquez-nous d'où vient que ce gros chêne, dont le tronc a plusieurs pieds de circonférence, est sorti d'un gland qui n'est pas plus gros que le bout de mon petit doigt?

— Monsieur, dit un troisième enfant comment se fait-il qu'un figuier et un citronnier, plantés tous les deux dans le même jardin, produisent l'un un fruit doux, et l'autre un fruit aigrelet?

— Monsieur, dit un quatrième enfant, notre maître nous a bien fait rire, un de ces jours, quand il nous a dit: d'où vient que le feu fait durcir les oeufs et fondre le beurre?

— Monsieur, dit un cinquième, le plus espiègle de la bande, pourquoi pouvez-vous remuer les doigts à votre volonté, et non les oreilles?

L'incrédule comprit qu'il était temps de tourner le dos à ces jeunes théologiens: il partit, mais "honteux comme un renard qu'une poule aurait pris."

Le Monument de Ste-Jeanne d'Arc

(Suite de la page 3)

érigé le château St-Louis, il voyait sans doute déjà, dans l'immense horizon, se construire, s'étendre, s'affermir au cours des siècles l'oeuvre à laquelle il avait consacré sa meilleure vie.

On a voulu dans le cortège de Jeanne d'Arc, donner une place d'honneur à Louis Hébert, celui qui traça à Québec le premier sillon, et qui fut en Nouvelle-France le père de l'agriculture. Louis Hébert éleva à la hauteur d'un apostolat son rôle de semeur de blé. Il fut le type du colon stable, qui voulut vivre de la terre et appuyer sur la terre fertile la prospérité de la colonie. C'est à la suggestion de Champlain, qu'il vint en 1617 s'établir sur le plateau de Québec. Il y mourut en 1627.

Dans cet horizon lointain devait surgir Ville-Marie. Maisonneuve fonda cette ville en 1642. Ville-Marie ou Montréal fut établie en un point stratégique, favorable tout à la fois à la défense de la colonie et à l'extension des missions évangéliques. Maisonneuve, dévot à la sainte Vierge, appela cet établissement Ville-Marie et le plaça sous la protection de la Vierge. Il fut à la fois un réalisateur et un mystique. Sa pensée s'apparente, de ces points de vue, à celle de Jeanne d'Arc.

A la suite de Maisonneuve, paraissent les héros missionnaires qui se vouèrent à la conversion des sauvages et à l'apostolat. Trois familles religieuses y sont représentées.

Le plus ancien de la lignée est le Père Jean Dolbeau. Il fut l'un des quatre premiers religieux venus au Canada. C'est en 1615 que ces récollets, fils de saint François-d'Assise, vinrent en Nouvelle-France travailler au bien spirituel des colons et à la conversion des sauvages. Ils furent chez nous les pionniers de l'Evangile. C'est exactement le 2 juin 1615 que le Père Dolbeau arrivait à Québec avec Champlain. Le 25 juin suivant, il célébrait dans la modeste chapelle construite à côté de l'habitation de Champlain, la première messe. Il reçut pour domaine de son apostolat la desserte de Québec et le vaste pays des Montagnais.

Après le Père Dolbeau, saluons le Père Jean de Brébeuf, celui qu'on a appelé le géant des Missions. Il représente tout l'apostolat des Jésuites qui eux arrivèrent en 1625. Le Père de Brébeuf, incarne l'héroïsme de nos premiers et grands martyrs qui scellèrent du sang de leur sacrifice l'oeuvre de la conversion des Indiens: il représente en sa vie personnelle l'une des âmes religieuses les plus hautes et les plus vaillantes qui aient illustré l'apostolat canadien. C'est le 16 mars 1649, au pays des Hurons, qu'il subit avec le Père Gabriel Lalemant l'un des plus horribles supplices qui soient consignés au martyrologe.

L'abbé de Queylus, sulpicien qui apparait dans le cortège à la suite du Père de Brébeuf, représente une société d'ecclésiastiques qui dans l'apostolat paroissial d'abord, puis dans celui de l'éducation, furent de très efficaces ouvriers de l'Eglise au Canada. C'est à Ville-Marie qu'ils se fixèrent et travaillèrent. Gabriel de Queylus y fut leur premier supérieur de 1657 à 1671.

Voyez maintenant conduisant avec Jacques Cartier le cortège des héros, s'avançant sur la gauche du socle de Jeanne d'Arc, Monseigneur de Laval.

Le venérable François de Montmorency-Laval est le fondateur de l'Eglise de Québec et du Canada. — Il arriva au pays en 1659, conduit par son zèle irrésistible, inspiré par un désir immense et surnaturel d'avancer les affaires de Dieu en la Nouvelle-France. Les années qui précédèrent sa venue au Canada sont des années de haute vie spirituelle où s'élaborait dans la retraite l'âme ardente et mystique de l'apôtre. Les années qui suivirent sont des années fécondes où l'action se joint à la plus généreuse vertu. Mgr de Laval créateur d'une Eglise qui couvrait alors de sa juridiction l'Amérique du Nord, depuis les terres septentrionnales jusqu'à l'embouchure du Mississipi, a laissé aux premières pages de l'histoire de cette Eglise l'empreinte de sa forte et surnaturelle personnalité. Romain plus encore que français, il a voulu rattacher à Rome même, à son esprit, à sa doctrine, à son immédiate juridiction, le vicariat apostolique, puis en 1674 le diocèse qui lui était confié. Ce fut un saint en même temps qu'un évangélisateur, un homme de prière et de pénitence autant qu'un homme de gouvernement. Il était de la taille des plus grands apôtres. L'Eglise, un jour, le placera sur ses autels.

A la suite du vénérable Mgr de Laval s'avance l'illustre phalange des héroïnes de la Nouvelle-France.

Le Canada vit à ses origines des femmes incomparables travailler avec un courage tout surnaturel aux oeuvres nécessaires de l'éducation et de la charité.

La vénérabe Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec, conduit le choeur de ces vierges.

Arrivée à Québec en 1639, avec Madame de la Peltrie, qui avait pourvu aux frais de la fondation, elle commença avec ses soeurs cette mission d'enseignement dont le monastère de Québec reste le foyer toujours aimé. Marie de l'Incarnation voulut étendre aux petites filles des sauvages le bienfait de l'instruction. Elle-même s'éleva par des voies admirables jusqu'au sommet de la perfection religieuse. Son autobiographie et ses lettres spirituelles témoignent de la hauteur de sa pensée et de sa vertu, et Bossuet n'a fait que traduire déjà l'opinion commune quand il la nomma la "Thérèse de la Nouvelle-France."

Près d'elle s'avance Mlle Mance, la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal, qui fut une amie très chère de Mère Marguerite Bourgeoys. C'est en 1641 qu'elle vint en ce pays pour y établir à Ville-Marie un Hôtel-Dieu. Elle employa à cette fin les sommes d'argent que lui confiait une très charitable femme de France, Mme de Bullion. C'est en 1644 qu'elle put ouvrir aux malades son hôpital. En 1659, elle y amena de France les trois soeurs Hospitalières de la Flèche qui fondèrent à leur tour la communauté qui n'a cessé de conserver et de multiplier le bienfait de la charité de Jeanne Mance.

Marie Catherine de St-Augustin est la gloire de l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle rivalisait à cette époque d'une sainte émulation avec Marie de l'Incarnation. Elle représente dans le cortège des héroïnes, non seulement l'oeuvre admirable des Mères Augustines Hospitalières de Québec, mais une vertu faite des plus douloureux sacrifices de la vie intérieure, faite aussi des joies mystiques les plus pures de l'union avec Dieu. Elle fut l'une de ces âmes d'élite que la Providence s'est plu à grouper autour du berceau de la colonie. Mère Catherine de Saint Augustin mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec le 8 mars 1668.

Entre toutes les âmes d'élite qui furent la richesse spirituelle incomparable du Canada naissant, la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys, occupe l'une des premières places: elle méritait bien d'être une des héroïnes du cortège de sainte Jeanne d'Arc. Venue au Canada en 1653, elle y fonda sur la base solide des voeux de religion cette Congrégation de Notre-Dame qui s'employa avec tant de dévouement à l'éducation de l'enfance. C'est en 1659 que fut en réalité établie à Ville-Marie cette première communauté religieuse canadienne. Car elle, par tant de femmes admirables qu'elle a formées et qui ont continué son oeuvre, la Vénérable Mère prolonge à travers notre histoire l'influence de son action surnaturelle et de ses très hautes vertus.

Enfin il fallait au cortège de Jeanne, la grande Française, nos "Jeannes Canadiennes."

Deux statues symboliques qui terminent la lignée des vierges représentent deux religieuses de cette communauté établie à Bergerville, près de Québec, qui s'honore d'avoir été placée sous le vocable et la spéciale protection de la sainte Pucelle. Vouée aux oeuvres sacerdotales, la jeune communauté canadienne s'épanouit comme un beau lis sur la falaise de Sillery. Elle a déjà planté en terre de France deux de ses tiges vigoureuses. Ainsi le Canada fait refluer vers la France la surabondance de sa vie spirituelle.

Par l'une de ces ingénieuses et efficaces interventions dont il a le secret, le R.P. Marie-Clément assomptionniste, le fondateur de la Congrégation des RR. SS. de Sainte Jeanne d'Arc, a obtenu que des Soeurs canadiennes de Jeanne d'Arc soient constituées, sur la terre de France, à Beaulieu-les-Fontaines, les gardiennes du château historique où Jeanne d'Arc fut détenue comme prisonnière en 1430.

Gardiennes du cachot de sainte Jeanne, gardiennes des chaînes qui attachaient la Pucelle aux murs de sa captivité, les RR. SS de Sainte Jeanne d'Arc devaient elles aussi, prendre rang dans la phalange des héroïnes de bronze: elles portent dans leurs mains pour les faire vénérer à Québec quelques anneaux de ces chaînes que porta la sublime martyre dans sa prison de France.

Vraiment, on ne peut clore par un plus émouvant symbolisme la noble théorie qui se déroule, comme une frise glorieuse, autour du socle du monument de sainte Jeanne d'Arc.

-o-o-o-

L'année 1931 marque le cinquième centenaire du martyre de la sainte Pucelle à Rouen. Les flammes du bûcher sont devenues des flammes d'apothéose. Elles ont rayonné à travers l'histoire comme une fulgurante démonstration de l'héroïsme et de la sainteté de Jeanne. Après cinq siècles leur éclat n'a pas diminué. Québec s'unit à la France et au monde pour rendre hommage à la libératrice et à la Vierge. Il ne pouvait mieux faire que de lui ériger ce monument et d'entourer sa statue de bronze des héros et des héroïnes de France qui ont agrandi jusqu'à la limite de nos horizons canadiens son apostolat.

Les hauts-reliefs du monument de sainte Jeanne d'Arc, à Bergerville, ont tout le mouvement d'une splendide épopée. Ils conviennent à l'histoire surnaturelle et guerrière de Jeanne!

Camille ROY, ptre

Le programme-souvenir dont nous avons extrait les deux écrits suivants, contient des pièces non moins intéressantes de Mgr Henri Debout, P.A., M. le chanoine Thellier de Poncheville, M. Georges Goyau, de l'Académie Française, le général Pau, l'honorable sénateur Thomas Chapais, et M. Jean Bruchési.

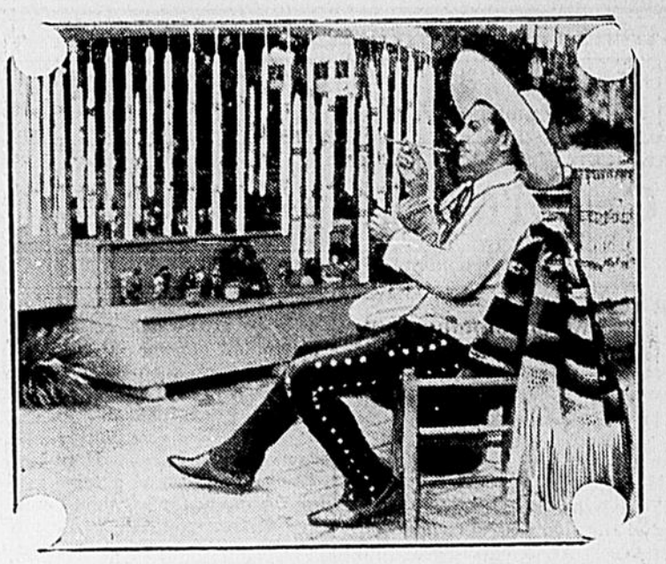

Le cierge décoré est fort populaire en Espagne.

Voyage de France au Canada

Voyageant sous les auspices de la Compagnie Générale Transatlantique et du Canadien National près de 150 Français visiteront le Canada et les Etats-Unis au milieu du mois prochain.

Halifax, Québec, Montréal, Toronto, les Chutes Niagara, Ottawa, Détroit, Chicago, Washington et Philadelphie paraissent à l'itinéraire de ce groupe le plus nombreux de Français à jamais visiter le Canada et les Etats-Unis.

Ces voyageurs arriveront à Halifax par le "Rochambeau" le 15 août et monteront dans des wagons spéciaux du Canadien National attelés aux trains réguliers.

Wagons frigorifiques argentés du C.N.R.

Si les expériences faites aux usines de construction de wagons du Canadien National réussissent l'on verra prochainement circuler sur les voies de ce grand réseau des wagons frigoriques tout argentés.

Jusqu'ici les officiers du service de l'exploitation de ce réseau croyaient que les wagons epints en rouge absorbaient moins la chaleur, mais de récentes épreuves semblent prouver que la couleur aluminium résiste mieux aux rayons calorifiques.

Deux wagons munis de thermomètres spéciaux et peints couleurs aluminium seront mis en service le 3 août en guise d'expérience.

Un savon au Goudron pour Shampoo
et une boite à savon
Les deux 29 cts.
LA PHARMACIE WILLIAMS
1360, rue Hart Téléphone No1
Seul Agent pour les remèdes Rexall et Chocolat 'Billie Burke'

Tél. 437 Boite Postale 150
Charbonnerie St-Laurent Ltée
Véritable Anthracite Ecossais
Americain — Coke, — Bitumineux, — Egg — Stove, Chestnut, — Buckwheat — Huile à chauffage
BOIS
Bureau & Entrepôt: 101, rue du Fleuve
TROIS-RIVIERES, Qué. Succursale rue Milot (Ancienne glacière N.-Dame)

Téléphone: Bureau 919 Résidence: 606
HEURES DE BUREAU:
Tous les jours: de 1.30 à 4.30 p.m.
Le soir: MARDI et VENDREDI
de 7.00 à 8.00 p.m.
Dr Ls-Georges Godin
SPECIALISTE
MALADIES des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
8a RUE HART, LES TROIS-RIVIERES

LA SANTE DE VOS ENFANTS
Y songez-vous, chère Madame, en les laissant partir pour le jeu après un déjeuner pris souvent à la hâte!
Vous pourrez être tranquille si le matin, qu'ils soient en retard ou non, vous leur servez des mets qui viennent de chez
Uldéric Carignan
Epicier
(Agent pour les Liqueurs Christin)
22, Badeaux, Phone 122--1749

SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

Grand'Mère

(De notre Correspondant)

Au conseil municipal.

La première assemblée régulière de notre nouveau conseil municipal, depuis les récentes élections, vient d'être tenue sous la présidence du nouveau Maire Son Honneur M. J.-A. Gagnon, et à laquelle étaient présents le nouvel échevin du Quartier No 1 M. Raoul Lord, le nouvel élu du quartier No 2 M. Albert Thibault et MM. les échevins E. Lampron et Albé Matteau, respectivement représentants des quartiers Nos 3 et 4.

Plaintes contre le rôle.

Le secrétaire donne communication des plaintes portées contre le nouveau rôle d'évaluation par MM. [illegible] J.-O.-H. R[illegible]rd, H[illegible] A. Bernard, la Compagnie de Bois et Charbon Ltée et [illegible] Mme Vve A. Couture. Le Conseil décide de envoyer les plaintes question moins celle de Dame Couture et lui accorde une diminution de $500.00 pour son lot portant le No. 9 de la subdivision 61 et de $236.00 pour le lot 93 de la subdivision 61.

Après considération de ces plaintes, le conseil déclare homologué le rôle d'évaluation fait pour l'année fiscale 1931-32 tel qu'il a été déposé par MM. les estimateurs J.-A. Crête, J.-W. Grondin et J.-Bte Bélanger, et montrant une évaluation totale de biens-fonds imposables se chiffrant à la somme de $15,503,432.00 et des biens-fonds non imposables se chiffrant à $3,164,850.00.

Diverses allocations

Le conseil vote une allocation de $75.00 à la Ligue du Sacré-Coeur de Grand'Mère en vue d'aider à payer les dépenses de voyage de la Fanfare du Collège lors du pèlerinage de la Ligue du Sacré-Coeur à la Tour des Martyrs à St-Célestin, dimanche dernier.

Le conseil a aussi voté une allocation de $125.00 à l'Association des Zouaves pour les aider à payer leurs dépenses de voyage des membres qui se sont rendus à la Convention des Zouaves qui eut lieu récemment aux Trois-Rivières.

Une allocation de $200.00 est aussi votée à l'Association du Bien-Etre de Grand'Mère en vue d'aider la dite Association à secourir les pauvres de notre ville.

Une requête au Gouvernement Provincial

CONSIDERANT que la Cité de Grand'Mère n'a comme principale industrie que les moulins de la Canada Power dont on connait les graves difficultés·

CONSIDERANT que cet état de faillite, ajouté aux effets de la crise qui sévit partout, a créé une situation particulièrement pénible dans notre ville·

CONSIDERANT que la Cité de Grand'Mère, en coopération avec le gouvernement de la Province, a construit pour les besoins généraux de toute la région un pont sur la rivière St-Maurice et y a établi un système de péage pour en rencontrer les charges fixes et autres·

CONSIDERANT que ce péage ne peut subvenir à ces charges et autres dépenses d'administration et que le déficit se chiffre à environ six mille dollards par année·

CONSIDERANT que l'initiative de cette entreprise et tous les risques qu'elle comporte ont été assumés par la Cité pour le bénéfice et l'avantage de toute la province.

CONSIDERANT de plus, que la condition précaire dans laquelle se trouve notre population, exige une aide spéciale du gouvernement·

CONSIDERANT que, à Batiscan, le gouvernement a permis aux citoyens de la municipalité de passer gratuitement sur le pont et a donné à ceux d'un certain district l'avantage d'acheter des billets à de meilleure conditions.

En conséquence et pour les raisons ci-dessus énumérées, la cité de Grand'Mère, sur proposition de M. l'échevin Raoul Lord, secondé par M. L'échevin A. Thibault, demande instamment au Gouvernement de la Province de Québec et particulièrement à l'honorable Ministre des Travaux Publics, M. Francoeur dans le but de secourir la population de notre ville si gravement éprouvée·

1o — D'accorder aux citoyens de la cité de Grand'Mère l'usage gratuit du pont·

2 — D'absorber le déficit actuel et celui un peu plus considérable qui pourra être causé par ce changement, aussi longtemps que les développements du trafic n'auront pas balancé les revenus avec les dépenses.

Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable Premier-Ministre, à l'Honrable Ministre des Travaux Publics et au député du comté , M. W. P. Grant avec l'espoir qu'elle sera accueillie favorablement, apportant ainsi un soulagement à notre population si lourdement éprouvée et que son Honneur le Maire soit autorisé à faire toutes les démarches nécessaires auprès du Gouvernement de la Province, en vue d'obtenir la réalisation de la demande formulée par la présente résolution et il pourra s'adjoindre à cet effet un des membres du conseil s'il le désire.

Lue une lettre de M. Pierre Jacques par laquelle ce monsieur soumet au conseil ses prix pour blocs de granit artificiel. Cette lettre est gardée sous considération.

Le secrétaire donne également communication d'une lettre d'invitation du Maire M. Albert Gigaire, maire de Shawinigan Falls, pour la convention de l'association des Chefs d'incendie qui se tiendra à Shawinigan en Août prochain.

En réponse à l'invitation de M. le Maire de Shawinigan Falls le conseil décide de déléguer le Chef de Police de la Cité M. Cléophas Hallé à cette 23e convention des chefs d'incendie du Dominion qui aura lieu à Shawinigan Falls les 4,5,6,et 7 août prochains.

Une requête de MM. Joseph Brouillette, Xavier Brouillette, et autres demandant de changer les jours pour la tenue du marché est gardée sous considération.

M. l'échevin E.-A. Lampron donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée régulière du conseil il proposera un règlement à l'effet d'amender le règlement No 271 concernant les cotisations et les taxes.

Autorisation est donnée au Gérant de la cité M. J.-A. Bernier de faire enquête sur les réclamations de MM. Georges Laviolette, Lewis Laforme et Armand Lahaie pour prétendus dommages causés à leurs propriétés lors de la construction des trottoirs rue St-Joseph.

Le conseil a décidé de s'adresser de nouveau au Comité du Chômage, à Québec, afin d'obtenir une allocation additionnelle à titre de secours directs pour nos chômeurs.

Il est proposé par M. l'échevin Raoul Lord, secondé par M. l'échevin J.-E.-A. Matteau que Son Honneur le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient autorisés de signer pour et au nom de la corporation un contrat avec M. Alfred Dumont, charretier, de cette ville, un contrat à l'effet d'obtenir de ce dernier la permission ou le droit de couper son hangar, sur la rue de la Roche, à six pieds et demi de l'extrémité ouest du dit hangar, en vue d'embellir l'aspect de la rue De la Roche, et à la condition par la cité de Grand'Mère de refaire le mur à l'extrémité ouest de ce hangar et de remettre la couverture en bon état· que la cité soit autorisée à payer au dit M. Dumont la somme de Cent dollars pour l'obtention de cette permission ou ce droit.

25ième anniversaire de mariage

Entourés de leur famille et d'un groupe important de parents et d'amis M. et Mme Edmond Allard (née Emma Laurin) fêtaient récemment leur 25e anniversaire de mariage.

A cette occasion, il y eut bénédiction de leur mariage à l'église St-Jean-Baptiste par M. le Curé H. Deschênes.

Après la cérémonie religieuse il y eut réunion chez les jubilaires à laquelle une magnifique adresse leur fut lue par une parente Mlle Berthe Corbeil et présentation d'une bourse et de nombreux et riches cadeaux. Un grand banquet réunissait jubilaires, parents et amis. Durant le banquet un orchestre local fit les frais de la musique, il y eut également place à nos bonnes vieilles chansons du terroir.

Parmi les invités à cette fête, en outre des jubilaires, nous avons remarqué· M. et Mme A. Lorrain, H. Lorrain, Sr., A. Lorrain jr., F. Lorrain, B. Lorrain, H. Lorrain, R. Lorrain, de Crabtree Mills, B. Corbeil, M.-J. Corbeil, de Montréal, E. Peloquin, de St-Paul de Joliette, W. Trottier, de Shawinigan Falls, A. Allard et M. A. Allard, de Grand'Mère, E. St-Amant et leurs enfants, Maurice, Gérard et Marie-Blanche, de St-Tite, A. Hamel R. Lafrenière, L. Rousseau, G. Trottier, P. et Madeleine Trottier, L. Trottier, Cécile et Yvonne Trottier, L. Trottier, A. Pothier, D. Noel, L. Carle B. Carle, T. Gélinas, J. Trudel, Mlle Rose Trudel, W. Trudel de Grand'Mère, L. Trudel, de Montréal, C. Pothier, de Grand'-ère, D. Gauthier, de Grand'-Mère, Mlles Cécile et Gabrielle Laurin, de Grabtree, Mills, F. Adams, J.-A. O. Adam, des Trois-Rivières, A. Bordeleau, J.-T.-A. Melançon, Dr J.-E. Guibord, E. Houle, D. Rivard, M. Deziel, A. Arsenault, et leur fils, A. Tuon, A. Hatt, A. Lapointe, C. Buisson, de Grand'Mère, Rose Peloquin, de Joliette, A. .. Houle, A. Noel, D. Noel Rivard, A. Pellerin, P. Boucher, la famille Trudel, O. Descôteaux, Y. Langlois, A. Pothier, A. Brisson, P. Bourbeau, W. Laforme, D. Arseneault, H. Fortin, de St-Tite, C. Br usseau, H. Carle, J. Carle, Mme Cyr, Buisson, Vincent, Deschesnes et Boucher, H. Deschamps, T. Laing, etc. etc.

Réception chez M. Oscar Laforme

A l'occasion du voyage de noces de M. et Mme A. Bellemare de Waterbury, Conn, une réception fut donnée par M. et Mme O. Laforme à laquelle assistaient· M. et Mme A. Bellemare, Waterbury, Conn. O. Laforme, J. Laforme, G et Lucienne Laforme, Germaine Laforme, Florence Villemure, Florence Déziel, Marguerite Maurais, Eva Villemure Simone Thibault, Réjane Laforme, Olier et Eugène Laforme, Camille et Rolland Laforme, Lucien Milot, Léo Demontigny, W. Trudel, E. Deziel, L. Paquin, L.-A. Lord, W. Deschesnes, R. Lambert, P. Ouellette, O. Desilets,.

Un goûter fut servi à tous les invités par Mme Laforme. Un orchestre local composé de MM. R. Lacombe, Emile Isabelle, A. Petit et Elzéar Lebel fit les frais de la musique durant la soirée.

Contents de leur voyage.

Les membres de l'Association des Zouaves de notre ville au nombre d'une centaine ayant à leur tête leurs officiers sont revenus enchantés de la réception qu'ils ont reçue d la cité trifluvienne lors de la Convention des Zouaves qui fut tenue aux Trois-Rivières récemment.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie causa quelques dommages peu sérieux à la résidence d M A. Veillette, charretier, rue Ste-Catherine ces jours derniers. Nos pompiers arrivèrent en temps pour éviter de plus forts dommages.

Des franboises et des bluets en abondance

Nos bonnes ménagères peuvent se procurer en quantité et à des prix abordables nos bons fruits des champs tels les framboises et les bluets qui inondent notre marché depuis quelques jours.

adieu au monde

On nous apprend que notre ancien concitoyen M. Henri Neault, demeurant actuellement à Montréal, et ancien greffier de notre cité entrera incessamment au Noviciat des RR. PP. Dominicains , à St-Hyacinthe.

Funérailles de M. Euclide Huard.

Ces jours derniers en l'église paroissiale de St-Paul de Grand-Mère, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger eurent lieu les imposantes funérailles de M. Euclide Huard, célibataire, fils de M. Louis Huard de cette ville.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Alarie, et le service fut chanté par M. l'abbé Alarie, assisté de MM. les abbés Robert et Magnan, comme diacre et sous-diacre.

La chorale St-Paul de Grand'-Mère sous la direction de M. Ferdinand Hogue fit les frais du chant. M. le professeur J.-N. Leclerc touchait l'orgue.

Le défunt fut porté par MM. C. Lajoie, A. Huard, A. Blais, E. Chamberland, J. et Liguori Dupont.

Le défunt laisse pour le pleurer, en outre de ses père et mère M. et Mme L. Huard, son frère, M. B. Huard et six soeurs Mmes F. Bronsard, J. Ouellette, M. Simonne Gisèle et Jeannine Huard.

Durant le service la quête fut faite par MM. Jos. et L. Dupont

Suivaient le cortège· MM. L. Huard, B. Huard, F. Bonsard, et J. Ouellette, H. Huard, de Shawinigan Falls, O. Milot de Yamachiche, J. Lacombe, de St-Elie de Caxton, F. Blais, L. Blais, E. Bourassa, G. Mongrain, de St-Roch de la Mékinac, P. Ouellette, A. Mongrain, St-Roch de la Mékinac, P. Ouellette, A. Mongrain, St-Roch de la Mékinac, L. Julien, A. Houle, H. Melançon, E. Desaulniers, E. Gauthier, G. Deschesnes, de St-Roch de Mékinac, O. Gagné E. Chamberland, des Trois-Rivières, S. Dupont , de Shawinigan Falls, G. Easty, des Trois-Rivières, O. Bourassa, P. Ouellette, P. Chamberland, des Trois-Rivières, E. Lajoie, Shawinigan Falls, A. Branchaud, A. Delisle, Mmes C. St-Pierre, P. Lesieur, N. Gagnon, Shawinigan Falls, G. Bronsard, E.-A. Lampron, L. Trépanier, O. Lajoie, de St-Tite, Mlles Marguerite, Simonne , Gisèle et Jeannine Huard, Mlle M.-A. Milot, Yamachiche, Mlles Jeanne, Yvette, Olida, Constance et Cécile Lacombe, de St-Elie de Caxton, Mlle A. Huard, de Shawinigan Falls, Mlle O. Ouellette, B. Bourassa, Marguerite Toussaint Geneva Mongrain, de St-Roch de Mékinac, Jeannine Chamberland, Trois-Rivières.

Parmi les offrandes de messes, bouquets spirituels offerts à la famille nous avons remarqué· Famille Louis Huard, B. Huard, M. Simonne et Gisèle Huard, J. Ouellette, F. Bronsard, P. Ouellette, F. Gariépy, A. Trussart, L. Trépanier, D. Héroux, J. Lacombe, de St-Elie de Caxton, E. Lajoie, Shawinigan Falls, H. Huard, H. Dumont et Mlle M. Bordeleau, Shawinigan Falls, etc...

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Shawinigan

(De notre Correspondant)

Rapport des Départements de Feu et Polic pour juin 1931

Le Chef J.-N. Longval fait le rapport suivant sur les activités des Départements de Feu et Police pour le mois de juin 1931:

Département de la Police:

Nombre d'appels à la Police sans arrestation, 194 Arrestations pour ivresse, 2; Personnes en état d'ivresse conduites à domicile, 4; Enfants retrouvés et remis aux parents, 13; Logés sous protection, 27; Chevaux tués sur demandes des propriétaires, 2; Chiens tués sur demandes des propriétaires, 2; Animaux trouvés errants dans les rues, 3; Portes trouvées non fermées au cours de la nuit, 17; Arrestation pour avoir troublé la paix, 1; Répondu aux appels avec motocyclettes, 104; Mandats d'arrestation. 143; Mandats de perquisition 1; Plaintes pour vols, 4; Valeurs trouvées, $825.00; Arrestations pour voies de fait 2; Arrestations pour vagabondage, 1; Arrestations pour vols, 4; Conducteur d'auto en état d'ivresse, 1; Conducteur d'auto n'ayant pas arrêté aux boulevards, 4; Mendiants sans permis, 2; Arrestation pour possession de drogues, 1; Subpoenas signifiés, 3; Arrestation pour assaut, 1; Maisons placardées, 6; Maisons désinfectées, 14; Billets "sou du pauvre" Auditorium, 7.569; Billets "sou du pauvre" Parisien, 1,330; Perception de la taxe du marché, $237.55; Nombre de vendeurs sur le marché, 993; Lumières rapportées à The Shawinigan Water & Power Co., 19.

Département du Feu

La Brigade du Feu a répondu durant le mois à neuf appels comme suit: Feu dans un hangar, 1; Feux de cheminées, 4; Fausse alarme, 1; Tuyau surchauffé, 1; Feu dans un fourneau de poêle. 1; Brûleur à l'huile défectueux, 1.

Le 1er juin, chez MM. Loranger & Fafard, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un hangar et a causé des dommages évalués par les assurances à $2,649.

Les salaires des pompiers pour le mois de juin se sont élevés à $210.25.

Notes sociales

Mlles Gabrielle et Léontine Jacob et M. Camille Berthiaume en promenade pour une quinzaine chez des parents à Waterbury, Conn.

—Mme Emile Francoeur en visite pour un mois chez des parents à Nashua, N.H.

—M. Lucien St-Hilaire, de retour d'une promenade à Lawrence, Mass., et M. Athanase Gélinas, de retour d'une promenade à Manchester, N.H.

—M H. St-Arnaud et ses enfants, Marie-Jeanne, Germaine et Gabrielle, en promenade chez des parents, à Lawrence, Mass.

—M. L. C. Thibodeau, de retour d'une promenade de quelques semaines chez son frère, M. G. Thibodeau, à St-Eustache.

—Mme Alfred Trudel, Mlles Marguerite et Thérèse Trudel, et M. Chs-Henri Trudel, en promenade chez des parents à Locust Valley, E.-U.

—Mlle Laurette Isabelle est partie pour une promenade d'une couple de mois chez sa soeur à Havehill, Mass.

—M. Alphée Frigon, M. et Mme Jules Frigon, et M. Chs Edouard Frigon, en promenade pour une quinzaine à Waterbury, Mass., et autres villes américaines.

—M. et Mme Chs-Edouard Hogue, Mme D. Pelletier et M. Omer Hogue en visite pour une quinzaine chez des parents à Highgate, Vt.

—M. et Mme Noël Guertin et Mme Eug. Guertin, sont partis pour un voyage d'une quinzaine à New-York et autres villes américaines.

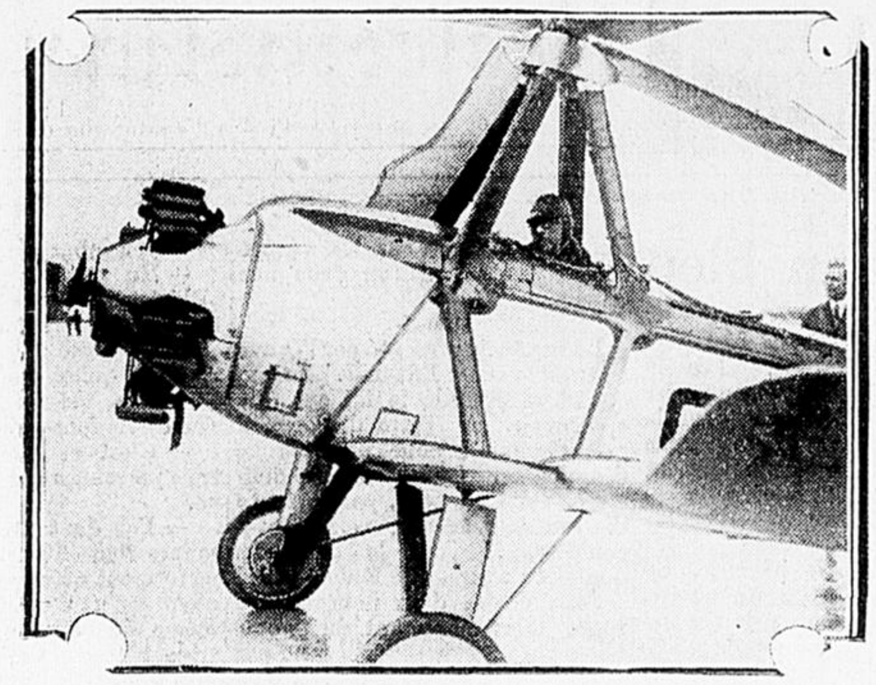

Le roi Albert de Belgique dans son nouvel ajutogyre.

SAINT-JUSTIN

(De notre Correspondant)

Va et vient

Le R.P. Diomède Gravel, O.M.I. de Maskinongé, était de passage dans notre paroisse, dimanche. Le jeune Oblat qui doit partir pour l'Afrique dans quelques semaines, nous a fait un sermon usr les missions et a vivement intéressé tous les paroissiens.

La collecte qu'il fit lui-même, pendant la messe est un don des paroissiens pour indemniser le coût du voyage et pour lui permettre d'aller faire du bien sur la terre étrangère.

—Notre vicaire M. l'abbé J.-Baptiste Levasseur, est allé passer une quinzaine aux Etats-Unis.

—M. l'abbé Rosemont Masson, de passage aux Trois-Rivières et de là à La Turque.

—M. le notaire et Mme J.-E. Langlois, M. et Mme Liguori Alarie, Régina Alarie, de St-Justin, M. et Mme Arthur Clément, Cécile Clément, de St-Barthélemy, tous de passage à Nicolet, chez M. Stanislas Clément et Trefflé Pinard.

—MM. Alexandre Germain, J.-Bte Tremblay, Nap. Lajoie, Paul Tremblay, Léo Germain et Mlle Germain, de Montréal, chez M. Louis Alary, dimanche.

—La famille Charron, Mlle Vigneau, Mme Joseph Bastien et sa fillette de Montréal, M. Albert Morand, Yvonne Morand, de St-Barthélemy, tous chez M. Edouard Vallerand, dimanche.

—Mlles C. et B. Masson, de passage à Ste-Elisabeth, au service anniversaire de M. Guilbault.

—M. et Mme Moïse Lajoie, des Trois-Rivières, de passage à St-Justin chez M. Edmond Lajoie.

Toujours de l'Espoir
même quand d'autres médecines ne vous ont pas aidé. Une simple et vieille préparation herbeuse comme le
NOVORO
Du DR. PIERRE
peut vous remettre sur la route de la santé. Il a fait cela pour des milliers d'autres. Pourquoi pas pour vous?
Il est absolument sain. Ne contient pas de drogues nuisibles.
Il est bon pour toute la famille.
L'histoire intéressante de sa découverte, avec des renseignements très valuables, et des attestations véritables, est envoyée gratuitement sur demande. Ce remède herbeux renommé ne peut être obtenu chez les droguistes. Des agents spéciaux le fournissent. Ecrire à
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
Délivré libre de tous droits au Canada.

CHEZ NOUS—"La Pelotte Noire"

A l'époque des débuts de la Molson et durant tout le dix-huitième siècle, la "pelotte noire" était un jeu très populaire dans la province de Québec. Nombre d'anciens doivent même encore se rappeler les joyeuses parties auxquelles elle donnait lieu. Le jeu se jouait entre deux équipes de six, l'une étant au bâton et l'autre au champ. Après que trois hommes d'un côté avaient frappé chacun trois balles au vol, les équipes changeaient de position. Chaque balle attrapée au vol comptait pour un point en faveur de l'équipe au champ, les gagnants étant ceux qui attrapaient le plus grand nombre de balles durant une période de temps fixée d'avance. La balle était lancée à l'homme au bâton par un joueur de sa propre équipe.

MOLSON
LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT
FONDEE A MONTREAL EN 1786

RESTEZ, RESTEZ SUR VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres, vos enfants seront heureux

On emprunte afin d'épargner

Un développement intéressant de l'agriculture cette année, déclare la Division des Semences, du Ministère fédéral de l'Agriculture, est le nombre croissant de cultivateurs qui empruntent de l'argent des banques afin de payer comptant les commodités qu'ils achètent, comme les engrais chimiques, réalisant ainsi une épargne considérable, moyennant le paiement d'un intérêt sur l'argent emprunté.

Cette tendance à l'économie se fait remarquer surtout dans l'achat des engrais chimiques. Presque tous les achats de ces engrais se font cette année par charges de wagons et la plupart des paiements se font au comptant, afin de bénéficier des escomptes généreux accordés pour ce genre d'achats.

Les ministères fédéral et provinciaux de l'agriculture appuient en autant qu'ils peuvent le faire ce mouvement d'économie pratique sur la ferme. Cette initiative est non seulement de la bonne économie rurale mais elle cause un bénéfice tangible au cultivateur lui-même, parce qu'il paie moins cher pour ses engrais.

Tout en étant une bonne chose au point de vue d'affaires, cette pratique a d'autres avantages. Elle permet au cultivateur d'avoir ses engrais chimiques à meilleur marché; elle est avantageuse pour le commerce d'engrais parce que les marchands peuvent vendre au comptant, à moins de frais et en plus grandes quantités; elle favorise les banques en leur ouvrant un nouveau champ de placements pour des fins bien garanties; enfin elle avantage les compagnies de chemins de fer qui ont, de ce chef, plus de fret à transporter.

Publié par le Service des Renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa. M.F.B.

Une richesse réelle pour la ferme

Connait-on bien l'augmentation qui s'est produite dans la production des oeufs au Canada en ces derniers dix ans, et la part importante que prennent actuellement les basses-cours comme industrie annexe à la culture.

Une note parue dans une édition récente du Bulletin Mensuel de la Statistique Agricole, nous apprend que les basses-cours canadiennes comptaient, l'année dernière, un total de 35,044,870 poules pondeuses, lesquelles avaient produit au total, cette année-là, 278,255,753 douzaines d'oeufs, ayant une valeur marchande de $74,837,092, dont le prix moyen de vente était de 27c. la douzaine.

L'Ontario vient en tête, en ce qui concerne le nombre de poules pondeuses, avec un total de plus de 13,500,000 en 1930. La Saskatchewan vient deuxième avec, 5,200,000, puis viennent Québec avec 4,900,000 l'Alberta avec 4,000,000, le Manitoba avec 3,000,000, la Colombie-Britannique avec 2,200,000, et les trois Provinces Maritimes avec chacune environ un demi-million.

D'autres renseignements intéressants qui complètent ces chiffres sont fournis par le Service de l'Aviculture du Ministère de l'Agriculture, qui indiquent qu'en ces derniers dix ans le nombre de poules pondeuses sur nos fermes a passé de 25,755,356 en 1921 à 35,044,870 en 1930. Ils indiquent également que la production moyenne par poule, pendant la même période, a été portée de 78 à 95, soit près de 20 pour cent. La valeur de la poule comme productrice de revenu sur la ferme a également beaucoup augmenté. La valeur moyenne par douzaine d'oeufs en 1921 était de 25 pour 100 et la valeur de la production cette année-là atteignait tout juste $41,000,000. Les prix des oeufs ont atteint leur maximum en 1927 (32 cents et comme la production moyenne avait été portée à 87 oeufs par poule, la production d'oeufs représentait une valeur d'un peu plus de $80,000,000. L'année dernière la moyenne de production a été portée à 95 oeufs par poule et comme la valeur moyenne par douzaine était tombée à 27 cents La production totale d'oeufs a rapporté aux cultivateurs du pays $74,837,072.

Publié par le Service des Renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa. M.A.B.

Ecrèmez une crème épaisse

Un point important que fait ressortir le feuillet 37-V.S. préparé par la Division de l'Industrie Laitière et de la Réfrigération du Ministère fédéral de l'Agriculture est le fait que c'est le gras de beurre seul qui détermine le montant d'argent que reçoit le cultivateur qui vend sa crème à la beurrerie

Beaucoup de patrons s'imaginent qu'ils reçoivent d'autant plus d'argent que la quantité de crème qu'ils expédient à la beurrerie est plus forte, mais ils oublient qu'ils ne sont payés que pour le gras de beurre que renferme leur crème.

L'écrémage d'une crème riche est très avantageux pour les patrons sous bien des rapports. Non seulement il en résulte une épargne considérable dans le transport mais le cultivateur retient pour l'usage de sa ferme une quantité plus forte de lait écrémé.

Prenons par exemple un troupeau de dix vaches produisant en moyenne 4,000 livres de lait, titrant 3.5 pour cent, la production totale de lait sera de 40,000 livres et la quantité totale de gras de beurre de 1,400 livres. Lorsqu'on règle l'écrémeuse pour donner une crème contenant 20 pour cent de gras de beurre, on expédie à la beurrerie 7,000 livres de crème contenant 1,400 livre de gras de beurre, ne laissant pour la ferme que 33,000 livres de lait écrémé. D'autre part, si l'écrémeuse est réglée pour produire une crème contenant 40 pour cent de gras de beurre, on expédie à la beurrerie la même quantité de gras de beurre, c'est-à-dire 1,400 livres, laissant 36,500 livres de lait écrémé que l'on peut employer sur la ferme. On épargne ainsi les frais de transport sur 3,500 livres de lait, et on a d'autant plus de lait écrémé pour l'emploi sur la ferme.

—Publié par Le service des Renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Traitements contre les parasites externes des volailles

(Notes des fermes expérimentales)

Une surveillance de tous les *instants est nécessaire si l'on veut* empêcher les parasites externes d'attaquer les hôtes de la basse-cour, pendant les journées chaudes de l'été.

POUX DU CORPS — Tant que les oiseaux sont en bonne santé, les poux du corps ne devraient pas occasionner beaucoup d'ennuis si l'on a soin de tenir les alentours dans un état propre, hygiénique, et de pourvoir un bain de poussière, mais il suffit qu'une volaille maigrisse pour qu'elle devienne un véritable foyer de propagation pour les poules Ces poux, cependant, ne constituent pas un danger sérieux car ils peuvent être enrayés facilement. Il existe dans le commerce de nombreuses poudres à poux qui toutes donnent de bons résultats. La poussière fine ordinaire du chemin, à laquelle on ajoute un peu de farine de soufre, environ un quart de livre de soufre pour une pinte de poussière, donne des résultats satisfaisants, lorsqu'elle est soigneusement saupoudrée à travers les plumes. L'onguent bleu, un morceau de la grosseur d'un petit pois appliqué sous l'orifice de ponte et sous les ailes, est utile également, mais il ne faut pas l'employer sur les poules couveuses. Le remède le plus commode qui a été essayé à la ferme expérimentale centrale est le sulfate de nicotine(Feuille noire 40) que l'on peut acheter chez un grainetier quelconque. Ondes duit au pinceau les côtés enjuchoirs de sulfate de nicotien immédiatement avant que les poules vont se jucher et les vapeurs qui s'en dégagent débarrassent les volailles de toute la vermine.

MITES — Les mites constituent un danger beaucoup plus grand pour les bénéfices de l'aviculteur, car il est beaucoup plus difficile de s'en débarrasser que des poux du corps; ici, encore cependant, la propreté est essentielle si l'on veut maitriser ce fléau.

La première chose à faire pour se débarrasser des mites est de nettoyer parfaitement le poulailler. On enlève toutes les fientes et tous les vieux nids, on racle et on balaie toute la poussière que l'on fait brûler. Si l'on a une pression d'eau, on se sert de tuyaux pour faire entrer l'eau de force dans toutes les fentes. Si l'on n'a pas de pression d'eau, et la majorité des fermes sont dans ce cas, on fera bien de récurer les murs avec une brosse ou un vieux balai, mais dans tous les cas ils devraient être parfaitement pulvérisés ou peints avec un bon désinfectant. On répète ce lavage au bout de quelques jours pour détruire les mites qui éclosent après la première application. On peut appliquer le désinfectant avec un pulvérisateur à bras, ou une brosse fera l'affaire si l'on n'a pas de pulvérisateur, mais dans tous les cas le liquide devrait être appliqué en abondance et toutes les fentes devraient être inondées.

Une forte solution des désinfectants de goudron de charbon généralement offertes en vente est efficace. L'huile de charbon ordinaire détruit les mites mais comme elle s'évapore rapidement ses effets ne sont pas durables. Un excellent enduit à appliquer aux juchoirs et aux nids est celui qui se compose d'une partie d'acide carbolique cru ou encore mieux de Feuille noire 40 pour trois ou quatre parties d'huile usagée (crank case oil).

Même après que le poulailler a été nettoyé, il faut encore inonder les fentes dans les juchoirs ou les nids à intervalles réguliers pendant l'été avec l'enduit que nous venons de mentionner ou avec l'huile de charbon.

Pour d'autres renseignements à ce sujet demander la circulaire No. 89 du Service d'aviculture, Ferme expérimentale centrale.

George Robertson,
Ferme expérimentale centrale, Ottawa

Application d'engrais chimiques pour les fraises en automne

(Notes des fermes expérimentales)

Pour bien fertiliser une plantation de fraisiers, il peut être nécessaire d'appliquer régulièrement des engrais chimiques en automne. En septembre les plants de fraisiers forment leurs boutons de fruits pour la récolte de l'anné suivante, et ils exigent, pendant cette période, de bonnes conditions de nutrition. Sur terre bien pourvue d'éléments fertilisants, et spécialement d'azote, il est très possible que de nouvelles applications d'engrais soient inutiles, mais très souvent une petite quantite d'un bon engrais, appliquée vers la fin d'août, permetd'obtenir une grosse augmentation dans la récolte de l'année suivante. Une application de 200 livres de nitrate de soude a l'acre, faite à la fin d'août, aide la plupart des plantations à former leurs boutons de fruits. Il faut épandre le nitrate à la volée, pendant une journée parfaitement sèche, et immédiatement après, brosser les plantes en trainant sur elles un morceau de grosse toile ou un balai pour déloger le nitrate qui peut avoir adhéré aux feuilles. Si l'on prend ces précautions l'engrais ne cause que très peu de brûlure. Ces recommandations sont basées sur des expériences conduites par le Service de l'horticulture de la Ferme expérimentale centrale.

M.-B. Davis,
Ferme expérimentale centrale, Ottawa

Faits qui intéressent les éleveurs de renards

Le Ministère fédéral de l'Agriculture vient de publier un rapport depuis longtemps attendu par les éleveurs de renards. C'est le rapport de la Station expérimentale d'élevage de Renards de Summerside, I.-P.-E., pour les années 1928, 1929 et 1930, et que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau des Publications du Ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

C'est un rapport très utile et remarquable par la façon concise mais très complète dont le sujet est traité. L'auteur ne se contente pas de traiter et de décrire d'une manière compréhensive chaque phase importante de l'élevage du renard mais il termine par des recommandations spécifiques.

Ce rapport constitue un guide pratique précieux pour tous ceux qui s'intéressent à l'élevage du renard.

Publié par le Service des Renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa. M.F.B.

La parade des chars d'assaut de l'armée italienne, en face de l'estrade du Roi.

CARTES PROFESSIONNELLES

W.-H. FONTAINE, O. D.
SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K.C.H.O.S., Kansas City, Mo. Licencié et Diplômé de la A.O.O.P.Q.
OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE
SPECIALITE
Maux de tête — Yeux croches redressés sans opération.
Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a. m. à 6 p.m., vendredi et samedi de 9 a. m. à 9 p. m.
492 St-Maurice, Tél. 965

A. D. Gascon, Louis Parant
GASCON & PARANT
ARCHITECTES
Trois-Rivières
144, rue St-François-Xavier
Tél. 266

Tél. 233
Chs. Bourgeois
B.A. LL. M.
Avocat
26, rue St-Joseph 26

Tél. 1442
Dr Paul Trudel
15, rue Volontaire
Ex-élève des Hôpitaux de Paris
Médecine générale et accouchements
Consultations: de 2 à 5 et de 7 à 8
Service sur appel de jour et de nuit

Dr Roch Hébert
SPECIALISTE
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Heures de consultations:
9 à 12 heures a.m.
1 à 5 heures p.m.
7 à 8 heures p.m.
58 Royale, coin Plaisante
Tél. — 1425
Bureau fermé le samedi après-midi

A.-J. Gouin & Cie
Assurances Générales
Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie
Bureau établi depuis plus de 30 ans
Tél. 114, 4 Du Platon

Dr Auguste Panneton
Spécialiste pour maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Consultations: 1.30 hre à 4.30 hres tous les après-midis.
Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 hres et sur rendez-vous.
Tél. Bell 526
65a, Avenue Laviolette

A.-E. HUNT KING, D.C.
Docteur en Chiropratique
Trois-Rivières
6a, rue Alexandre Tél. 1913
Heures de bureau:
10 à 12 — 2 à 5 — 7 à 8

J.-A. Trudel, J.-E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36, rue Alexandre
Tél. Bell 491, 3-Rivières

U.-J. Asselin, Ernest-L. Denoncourt
Asselin & Denoncourt
Architectes
Edifice Ameau, 6e étage,
Téléphone: 963

Tél. 1059
Jean-Marie Bureau
B.L., LL.B..
Avocat et Procureur
38, rue Hart
Les Trois-Rivières

Tél. Bureau 1158
" Résidence 988
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
13, rue Hart, 3-Rivières
Bureau à St-Maurice, du samedi midi au lundi midi.
Propriétés à vendre

Jules Caron
Architecte
30, rue Bonaventure,
Tél. 720
Les Trois-Rivières

Tél. Bureau: 658 Rés.: 2274
Dr J.-H. BELAND
Chirurgien-Dentiste
Extraction des dents sans douleurs. Traitement de la Pyorrhée par la Vaccinothéraphie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.
Heures de Bureau: De 8 a.m., à 5 p.m. Le soir de 7 à 8 heures.
Bureaux: 26, Des Forges

4-a Alexandre Tél. 401
(voisin Edifice Ameau)
Dr C. BARIBEAU, B. A., M. D.
Ex-élève des hôp. de Paris
Ex-interne de l'hôpital Notre-Dame.
Spécialité: Chirurgie générale, appareil urinaire.
Consultations: 1.30 à 4 p.m.
Le soir: 7 à 8 hres.
Visites à domicile sur appointement.

56, Ave Laviolette Tél. 1526
Docteur R. Dugré
Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hopital Saint-Joseph
SPECIALITES
Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif.
Consultations:
Au bureau: 2 à 4 hres et 7 à 8 hres p.m.
A domicile sur rendez-vous.

Tél. 930 Casier Postal 310
Jacques Bureau, C.R.
Philippe Bigué, C.R.
Georges Gouin, B.A.
Léon Girard, LL. L.
Raoul Provencher, B.L.
Bureau, Bigué, Gouin, Girard & Provencher
Avocats
4, Des Forges
Edifice Power
Les Trois-Rivières

Tél. 401 Heures de Bureau:
10 à 12—2 à 5—Le soir 7 à 8
Lundi, mercredi, vendredi.
SPECIALISTE
Pour les maladies des yeux, oreilles, nez et la gorge.
Dr BENOIT JACOB, M.D.
Ex-assistant à la clinique Nationale Ophtalmologique des Quinze-Vingts, Paris, ex-élève à l'hôpital Baucicaut, Paris, ex-interne de l'hôp. Normand & Cross.
4a Alexandre, Trois-Rivières
Bureau fermé le samedi midi.

Téléphone: 328 et 329
ROGER BISSON
Avocat et Procureur
EDIFICE AMEAU
6e Etage
Angle Notre-Dame et Alexandre
TROIS-RIVIERES

Tél. Bureau 35
Résidence 1959f
Alphonse Lamy, L.L.L.
NOTAIRE
Dépositaire du greffe du notaire L.-Philippe Mercier.
25 Alexandre, 3-Rivières
Bureau du soir, le vendredi de 7 à 8 heures.

Tél: 436 w.
Dr J. B. LeBlanc
54, rue Royale
Anciens bureaux du Dr Tourigny
Médecine générale.-- Spécialité: Accouchements — Maladies des enfants
Ex-interne à la Crèche, et à l'Hôpital de la Miséricorde, Québec
Bureau: — de 1.30 heure à 4 et de 7 à 8 — Service de jour et de nuit.

Téléphone Bell 1900
DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE
Avocats
4, St-Joseph, 3-Rivières

Casier Postal 556—Tél.235
J.-A. Lemire, LL.L.
Notaire
Argent à prêter. Examen de titres. Règlement et administration de successions, etc.
40, Alexandre, (Coin Hart)
Les Trois-Rivières

Tél. 328-329 C.P. 640
HENRI BISSON
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service.
Edifice Ameau, 6e étage
Angle N.-D. et Alexandre
TROIS-RIVIERES

Tél. 1299-J
Joseph Barnard
Avocat
108, rue Des Forges

Discours significatif du Pape

Le Souverain Pontife compte sur un miracle pour que le plus aveugle d'entre les aveugles voit."

Rome, 19 P.A.— Le pape Pie XI a prié aujourd'hui pour obtenir le miracle de "rendre la vue au plus aveugle d'entre les aveugles."

Il n'a mentionné aucun nom, mais il a parlé longuement de ceux qui sont cause de son "heure de tribulations" dans un discours où il célébrait les vertus de la vénérable Catherine Labouré.

Ces gens non-nommés ont aussi été avisés par le pontife de ne pas parler "de ce qu'ils ne connaissent pas", et de ne pas prononcer de jugement sur des choses dont ils sont ignorants.

Il n'y avait aucun doute que le Pontife faisait allusion aux fascistes et l'on considérait comme significatif ici que le Pape ait changé son ton de critique pour un autre de compassion. Le discours est interprété ici comme indiquant que le Saint-Père compte plus sur un changement providentiel du fascisme que sur des mesures drastiques, comme, par exemple, la rupture des relations diplomatiques ou une dénonciation des traités.

Le ton plus pacifique de Mussolini en ces derniers temps laisse croire aussi que le différend entre l'Eglise et l'Etat sera réglé sans heurt, s'il est réglé ou bien provoquera une séparation de plusieurs générations entre le Vatican et le gouvernement.

Le Souverain Pontife continuera de faire allusion à "l'aveuglement" des fascistes dans tout son discours. Cela le conduisit au sujet des miracles qui, dit-il, sont grandement désirés "dans un moment où toute l'Eglise souffre quand son chef souffre, qui s'attriste quand son chef s'attriste, qui est blessée quand une de ses plus précieuses parties est frappée."

Protéger les autobus et les taxis

Lors de la prochaine session, la députation sera saisie d'un projet de loi relatif au transport des voyageurs par les camions. Le Département du revenu désire collaborer avec le département de la Voirie pour empêcher les camions de transporter les voyageurs, que les propriétaires exigent ou n'exigent pas de paiement.

La loi défend déjà aux propriétaires de camions de taxer ceux qu'ils transportent mais on contourne la loi en exigeant tant pour le groupe. Ceci fait un tort considérable aux propriétaires de taxi et d'autobus qui payent licence.

Au surplus, même, si ces camions voyagent gratuitement, ils deviennent un obstacle à la circulation le dimanche, objecte-t-on. Pour ces raisons, le Département du Revenu et le Ministère de la Voirie se joindraient pour présenter cette législation qui empêcherait les abus.

Tout est à reprendre

Série défectueuse de croiseurs américains

Washington, D.C., 21.—Les 8 croiseurs américains au sujet desquels il s'est élevé tant de discussions et qui ont failli faire tourner en fiasco la conférence de Londres sur la limitation des armements navals, sont si peu stables que le tir des canons du bord en est sérieusement affecté. Pour que le tir puisse se faire avec précision, il va falloir opérer des changements considérables dans la construction de ces vaisseaux de guerre.

Et pourtant les huit vaisseaux de cette série ont coûté aux Etats-Unis le joli montant de $136,000,000.

C'est une espèce de roulis des vaisseaux qui empêche les canonniers de pouvoir atteindre leurs buts.

Chacun de ces croiseurs est de 10,000 tonnes et est armé de canons de deux pouces.

On avait déjà constaté deux autres sérieuses défectuosités dans la construction de ces vaisseaux de guerre, mais la troisième qui vient d'être découverte et qui rend le tir inefficace est la plus sérieuse.

Il faudra faire des changements considérables et qui coûteront de fortes sommes, mais les experts disent que ces sommes ne seront pas très "considérables comparées au coût total des croiseurs."

Un nouveau lieutenant-gouverneur

C'est M. John-William-Fordham Johnson, président de la B.C. Sugar Refining Col.

Victoria.— John William Fordham Johnson, de Vancouver, président et directeur gérant de la British Columbia Sugar Refining Company, Limited, a été nommé lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique. C'est la nouvelle annoncée dans un télégramme de l'Hon. R.-B. Bennett, Premier Ministre du Canada, à l'Hon. S.-F. Tolmie, Premier Ministre de la Province.

Le télégramme ne dit pas quand la nomination prendra effet, mais la nomination sera immédiatement transmise par la poste à M. Fordham Johnson. Immédiatement après, il sera assermenté.

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Randolph Bruce, actuellement en vacances en Ecosse, continuera d'occuper le poste jusqu'à l'assermentation de son successeur. Entre temps le juge en chef J.-A. MacDonald agit comme Administrateur.

Natif de Lincolnshire, Angleterre, où il vit le jour le 28 novembre 1866, M. Fordham Johnson a eu une brillante carrière comme banquier, gérant de plantation de sucre dans les îles Fiji. Echelon par échelon il atteignit le poste de président de la British Columbia Sugar Refining Company. Le nouveau Lieutenant-Gouverneur a reçu son instruction d'un tuteur privé et entra jeune dans le service de la banque de la Colombie-Britannique, à Portland, Oregon, où il demeura pendant dix ans. Il suivit la succursale à Vancouver jusqu'à la fusion avec la Banque Canadienne de Commerce.

M. Fordham joignit la British Columbia Sugar Refining en 1899. En 1907 il en devint le Secrétaire puis Vice-Président en 1918 et président en 1920. Il est aussi conseiller légal du Royal Trust, Succursale de Vancouver.

Excursion réussie

"Il est sous le soleil un sol unique au monde".

Crémazie a eu raison et l'Association Chorale St-Louis de France a donné une nouvelle démonstration de cete assertion de notre poète canadien grâce à sa 32e excursion annuelle, qui s'est terminée le 3 juillet. Trente-deuxième excursion! N'est-ce pas un record? Quelle association peut se flatter d'en détenir un semblable? La nôtre a été la pionnière de toutes ces croisières organisées maintenant un peu partout dans le but de mieux faire connaître notre pays à nos compatriotes. L'Association s'est constituée depuis trente-deux ans un véritable cicérone national et a guidé les nôtres un peu partout sur cette terre canadienne. Cette année elle les conduisait à Charlottetown, capitale de la plus petite province de la Confédération, l'Ile du Prince Edouard.

Un programme varié de musique vocale et instrumentale composait le menu artistique. L'Association chorale St-Louis de France dirigée par M. Joseph Saucier et accompagnée par M. Antonio Létourneau exécuta avec une maîtrise parfaite des pièces suivantes: Invocation à Isis "La flûte enchantée, Mozart; Choeur des vignerons, Mendelssohn; Song my Mother Taught Me, Vorak; Le Coq Gaulois, Chapus; Benedictus, Silas; Choeur d'aveugles Fleur de Neige, Rimky-Korsakow; Silvia, Oley Speaks; Sur la grève en feu "Les pêcheurs de perles" Bizet.

Les solistes de la chorale MM. Paul Trottier, Lorenzo Proulx, Léopold Fortin, Aurèle Allaire ainsi que Mlles Caro Lamoureux et Berthe Cabana créèrent une excellente impression sur l'auditoire, qui ne leur ménagea pas ses applaudissements. Il en fut de même des solistes de la Chorale St Dominique de Québec qui prenait part à l'excursion et le dernier soir, M. Aurèle Leclerc, régistrateur de Québec, s'assurait un véritable triomphe en interprétant une chanson de son cru, composée sur les noms des membres de la chorale St-Louis de France.

L'orchestre du bord comprenant MM. Eugène Chartier, violoniste, Lucien Flamondon, violoncelliste, Hercule Desjardins, contrebassiste et J.-E. Paquet, pianiste, rendit avec brio un programme de haute valeur. A Mlle Madeleine Davis, Mmes Fleurette Sutton, Aline Demers, MM. C. Sutton, Emile Cartier, Lorenzo Bariteau, Jean Fontaine et André Celmar, tous de la Société Canadienne d'Opérette, était réservée la partie des amusements et ils s'en acquittèrent avec une maîtrise digne de tout éloge.

L'art oratoire ne fut pas négligé. Le R.P. Paquet des Missions étrangères de Paris, raconta avec beaucoup de verve ses aventures de missionnaire dans les Indes. M. Charles-Auguste Bertrand, premier vice-président de la chorale, présenta les hommages de l'Association à ceux à qui elle était redevable de ses succès et déposa une offrande substantielle entre les mains de MM. C.-C. Larivière, Joseph Saucier et Antonio Létourneau. M. Félix Desrochers, conservateur de la bibliothèque municipale et assistant directeur de la chorale, remercia les excursionnistes de leur encouragement et M. l'abbé C.-A. Labelle, desservant de St-Louis de France, ajouta quelques mots d'explication.

Somme toute, l'excursion remporta un vif succès et en débarquant chacun promit à notre dévoué président qu'on l'y prendrait encore l'an prochain.

Un excusionniste.

Une balance défavorable du commerce

Les chiffres des exportations et des importations ont subi une chute verticale.— Les droits d'importation sont de 4 millions moindres en juin 1931 qu'en juin 1930.

Ottawa.— Le ministère du commerce canadien accuse, pour l'année qui s'est terminée le 30 juin dernier, une balance défavorable du commerce de $63,917,494. Les importations se sont chiffrées par $819,276,358 et les exportations par $741,151,431.

Durant le mois de juin, les importations ont atteint le montant de $52,507,534 et les exportations tout près de 2 millions de plus, soit $54,348,421· ces chiffres sont de beaucoup moindres que ceux de l'an dernier pour la même période.

Les droits d'importation perçus se sont élevés en juin à $9,712,256, soit une chute de près de quatre millions sur le mois précédent et la période correspondante de 1930.

Cérémonie que préside S.E. Mgr Bruneault

Nicolet.— Sa Grandeur Mgr Brunault, évêque de Nicolet, s'est rendu, bénir la petite chapelle que M. l'abbé Alfred Manseau, a fait construire près de sa villa, sur la rivière St-François.

Aussitôt après la cérémonie, un banquet fut servi, au Club en l'honneur de Mgr Brunault. Outre le distingué prélat, on remarquait à ce banquet: M. le chanoine Omer Manseau, curé de St-Cyrille, de Wendover; M. le chanoine Georges Mélançon, curé de Drummondville; M. l'abbé Alfred Manseau, ancien curé retiré, les RR. Soeurs Labonté et Ste-Eulalie de l'Hôpital Ste-Croix, de cette ville, M. J.-N. Turcotte, M. J.-L. Brunel, M. Léon Turcotte, M. J.-A. Caillé, de Nicolet.

Le banquet fut organisé par Mme J.-N. Turcotte, aidée de Mme J.-A. Caillé, Mme François Labonté, Mlle Léonie Turcotte, Mlles Thérèse et Jeanne Caillé.

La route était décorée avec profusion de même que le chalet, depuis la chapelle jusqu'à la villa du Club.

Mgr Brunault est retourné à Nicolet le même soir et, en passant s'est arrêté à Drummondville.

Sa Grandeur a permis à M. l'abbé Manseau de laisser le Saint-Sacrement d'une façon continuelle dans sa chapelle, afin de permettre aux fidèles de communier tous les matins, s'ils le désirent.

Une femme nerveuse

Mme G. Bdeccari de Paterson, N.J. écrit: "J'était très nerveuse et souffrais beaucoup de constipation. Depuis que j'emploie le Novoro du Dr. Pierre mes intestins fonctionnent régulièrement et je jouis d'une bonne santé." Beaucoup de personnes ont été surprises d'observer le grand changement que cette médecine herbeuse bien connue a opéré dans nombre de maux. Un simple essai prouvera son mérite. Le Novoro peut être obtenu des agents spéciaux désignés par les fabricants: Dr. Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

La production d'autos baisse au Canada

Le nombre, tant des voitures de promenade que des camions, est diminué presque de moitié.

Ottawa.—Le bureau fédéral de la statistique nous apprend que la production des automobiles au Canada s'est chiffrée en juin 1931, par 6,835 voitures, soient 5,583 voitures légères et 1,252 camions. Cela comporte une porportion de production de 228 autos par jour, en comparaison de 411 autos l'an dernier pour le même mois.

La production de voitures à passagers est diminuée de moitié depuis le mois de mai, de même que celle des camions.

Les exportations d'autos durant juin dépassent toutefois les importations: celles-là se chiffrent par 1,087, celles-ci , par 647.

Les dangers de l'onde pendant la saison d'été

Mise en garde contre les funestes imprudences des canotiers et des nageurs.

M. J.-E. Simard, président de la Société royale de sauvetage, et secrétaire-trésorier honoraire de la Canadian Amateur Swimming Association, a prononcé hier soir une conférence par l'entremise du poste d'émission radiophonique CKAC, sur les dangers de l'onde, par la saison d'été.

Depuis quelque temps, les journaux sont remplis de faits divers narrant des noyades pénibles et nombreuses. Chaque année la même vague de témérité ou d'insouciance à l'égard de l'eau fait de multiples victimes. Il importe donc de prévenir la population contre les divers dangers que l'on ne s'arrête pas à considérer avec assez d'attention.

Au début de la conférence, M. J.-E. Simard a décrit la témérité des amateurs de la chaloupe et du canot, ainsi que des audacieux plongeurs. Il a révélé que les statistiques accusent souvent de plus nombreux accidents dus à l'onde qu'à l'auto. M. Simard a mis les personnes passant les fins de semaine sur les plages sur leurs gardes contre les imprudences.

L'ART DE RESSUSCITER

Malgré les recommandations, il est évident que les accidents arriveront nombreux encore. C'est pourquoi le conférencier d'hier soir a enseigné à ses auditeurs les moyens de ramener les noyés à la vie par la respiration artificielle, qu'il a appelée l'art de ressusciter. Toutes les personnes devraient être au courant de cette pratique et prêtes à l'exercer à toute éventualité.

Cette pratique de la respiration artificielle n'est pas utile uniquement dans les cas de noyades, mais aussi elle peut être employée dans les cas d'asphyxie, de choc électrique ou autres accidents mettant la victime dans l'impossibilité de respirer momentanément.

La respiration artificielle, aujourd'hui réduite à une seule et simple méthode généralement adoptée, celle de Schaffer, est enseignée et pratiquée par de nombreuses associations et plusieurs corps publics de protection de la vie humaine et a rendu à date des services incalculables.

M. Simard a invité ses auditeurs à s'initier à cette méthode afin de pouvoir en l'occurrence sauver des vies humaines, ce qui sera une ample récompense au peu d'effort et de bonne volonté déployés.

La "Dorade" est victorieuse

Elle vogue de Newport, E.-U., à Plymouth, Angleterre en 17 jours, 14 minutes

Plymouth, Angleterre. Aussi brillante qu'à son départ de Newport, aux Etats-Unis, la "Dorade" est entrée aujourd'hui dans le port de Plymouth, bonne première dans la course transatlantique de yachts sans moteur de 3,000 milles.

Elle a parcouru la distance en 17 jours, 14 minutes. Le gabier Roderick Stephens, de Scarsdale, s'est dit fort surpris de la victoire de la "Dorade" étant donné le nombre de yachts plus légers qui participaient à la course.

Le résultat complet de la course ne sera pas connu avant 30 heures, en raison de l'écart immense qui sépare la "Dorade" de son plus proche concurrent, l'"Amber Jack." Les experts estimaient qu'aucun des concurrents ne parcourrait la distance en moins de trois semaines.

Toutes voiles tendus, la "Dorade" a couru 198 milles par jour en moyenne durant les derniers huit jours.

La "Dorade", malgré l'avance de 46 heures qu'on lui avait accordée, n'était pas attendue si tôt. Le patron du yacht a choisi la route la plus longue, celle du nord; ce choix fut heureux, pense-t-il, étant donné qu'il n'a pas rencontré de gros temps au cours de tout le voyage et qu'il a complètement distancé ses concurrents.

La "Dorade" portait six hommes d'équipages; elle n'a souffert que d'un petit brouillard en arrivant sur les côtes de l'Angleterre.

Mort du R. P. Geo. Têtu

Né à la Rivière-Ouelle, il y a 64 ans, le R.P. Têtu avait été ordonné prêtre en 1887 et avait d'abord exercé son ministère à Québec.— Plus tard il entrait dans l'ordre des Pères de la Fraternité Sacerdotale en Europe, il s'en allait consacrer ses forces et son dévouement à une admirable oeuvre de relèvement moral.

Une brève dépêche, nous annonce la mort survenue le 12 juillet, à Malmaison, près de Paris, d'un religieux canadien, le R. Père Georges Têtu, digne fils d'une vieille famille dont le nom est particulièrement honoré dans les annales de la province ecclésiastique de Québec.

Né à la Rivière-Ouelle, il y a 64 ans, du mariage du Dr Têtu et de Dame Clémentine Dionne, feu le Père Têtu était le plus jeune de cinq frères distingués, qui se sont consacrés au sacerdoce, et dont un seul survit aujourd'hui, M. l'abbé Alphonse Têtu, autrefois de Québec, aujourd'hui de la congrégation du Collège de Ste-Anne de la Pocatière. Aussi brillamment doué des qualités du cœur et des dons de l'intelligence, feu le Père Georges Têtu était un ancien élève du dit collège et du Grand Séminaire de Québec. Ordonné prêtre en 1887, son premier ministère s'exerça au vicariat de la paroisse Notre-Dame de Québec. Plus tard, il entra dans l'ordre des Pères de la Fraternité Sacerdotale. Tour à tour, à New-York, à Montréal, puis à Lyon (France), il remplit des fonctions importantes dans les maisons de cette communauté. En Europe, frappés de son zèle apostolique de son illassable dévouement, des Evêques lui confièrent la mission importante de fonder une maison consacrée à une œuvre de relèvement moral. C'est dans cet apostolat difficile qu'il donna la pleine mesure de ses talents administratifs et de sa haute influence intellectuelle. En Belgique, en France, en Suisse les autorités religieuses connaissaient bien la paisible retraite où le Père Georges Têtu attendait les brebis égarées pour les rétablir, physiquement ou moralement, dans l'ordre. Tout près du parc La Malmaison, et depuis la guerre surtout, le Père Georges Têtu, fut le protecteur de ses humbles confrères, trop éprouvés par les bouleversements de la vie.

La somme de bien qu'il accomplit là, discrètement, humblement, pauvrement, ne saurait s'estimer en ce monde. Il lui consacra sa vie, jusqu'au sacrifice de sa santé.

Ceux de ses amis canadiens qui l'ont visité dans son exil volontaire ne tarissaient pas d'éloges émus sur les mérites de cette âme apostolique d'un religieux canadien, directeur et sauveur d'âmes sacerdotales à l'étranger. Son frère, M. l'abbé Alphonse Têtu et ses cousins, M. le sénateur et Madame Chapais furent parmi les derniers parents du Père Georges Têtu à lui porter les nouvelles intimes de sa famille et de son pays, qu'il n'avait pas revus depuis des années.

Première leçon du petit roi Michel.

L'Encyclique Quadragesimo Anno

A l'occasion du 40e anniversaire de l'Encyclique Rerum Novarum, Pie XI réservait au monde une bienfaisante surprise. Il a voulu publier un important document qui reprend la matière traitée par son illustre prédédesseur, en souligne et en précise les points principaux, l'applique à la situation actuelle et lui apporte même certains compléments qu'exigent les circonstances.

Oeuvre magistrale qui, à cette époque troublée, servira de guide dans les questions économiques et sociales. Tous les catholiques instruits doivent lire et méditer cette encyclique. Ils devront y revenir en maintes occasions, s'en servir dans leurs discours, leurs écrits, leurs consultations, leurs décisions.

L'Ecole sociale Populaire, consciente de ce besoin, a voulu faire de ce document une brochure à la fois élégante et résitante. Elle l'a publié en caractères assez gros sur beau papier, avec une forte couverture, c'est le texte français officiel, avec notes, divisions, titres et sous-titres.

Cette publication se vend 25 sous l'unité, $2.00 la douzaine, $15.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissale, 4200 rue Bordeaux, Montréal.

Croisières aux Antilles

M. A.-H. Allan, gérant de la Canadian National Steamships, annonce que le Prince Henry," du même gabarit que le Prince Robert" sera affecté l'hiver prochain à des croisières entre Boston et les Bermudes.

Le Prince Henry" est actuellement en service sur la côte du Pacifique. Lors de son voyage à la côte de l'Atlantique via le Canal de Panama plusieurs personnes ont manifesté l'intention de faire ce voyage.

La destruction des "cousins"

S'il faut en croire un rapport émanant du Parc Algonquin et reçu au Canadien National une guerre nouveau genre sera faite aux "maringouins" nom vulgaire des cousins de l'Amérique tropicale, pour parler comme Larousse.

Des expériences faites sous la direction de M. F.-A. McDougall, surintendant du Parc Algonquin, ont prouvé que l'on pouvait non seulement détruire les maringouins adultes, mais encore les oeufs de ces derniers en répandant de l'huile de moteur d'aéroplanes dans les mares.

D'autre part les biologistes cherchent aussi un moyen de destruction des petites mouches noires qui naissent non dans les mares, comme on a pu le croire jusqu'ici, mais sur le bord des rapides et des rivières.

Le but de cette guerre sans merci aux maringouins et à la petite mouche noire est de permettre aux amateurs de pêche et aux sportsmen en général la visite des régions boisées dans le temps appelé communément le temps des mouches" qui commence dans le Parc Algonquin en juin pour se terminer après la première semaine de juillet.

Inondation à Saint-Raymond

Une véritable panique a eu lieu hier matin à St-Raymond, comté de Portneuf, alors que la rivière Ste-Anne a débordé. L'eau s'est répandue du côté nord et a inondé une vingtaine de résidences dont les propriétaires durent chercher refuge ailleurs.

Il était environ quatre heures quand un grondement sourd se fit entendre. Quelques citoyens de St-Raymond déjà éveillés sortirent de leurs résidences pour se rendre compte de ce qui se passait. Quelle ne fut pas leur surprise de constater l'eau à leur porte. La vaste nappe liquide se fit bientôt menaçante, renversant quelques bâtisses et envahissant même les résidences du côté nord de la rivière.

Pas une perte de vie n'a été enregistrée fort heureusement. Les dommages à la propriété sont cependant assez considérables. Au moulin Beaupré, 125,000 pieds de bois ont été emportés. Ce matin, la rivière reprend graduellement son cours normal. Le pont n'a pas été en danger, ni les propriétés du côté sud.

On attribue cette crue des eaux à la rupture d'une chaussée sur un petit lac non loin de St-Raymond.

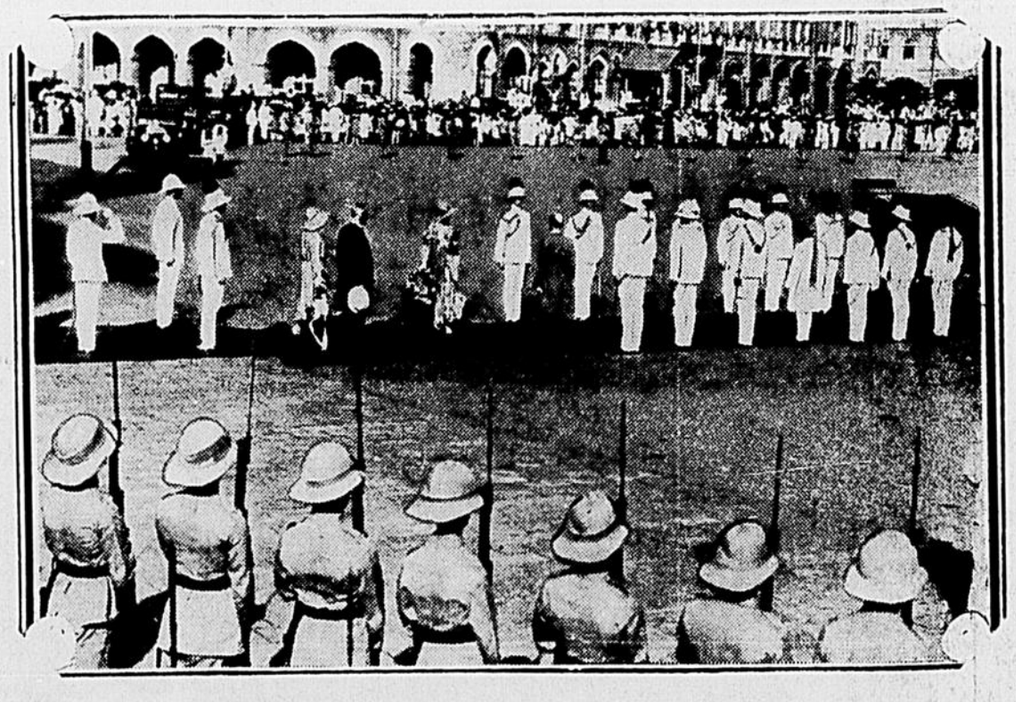

Le salut de l'Inde à Lord et Lady Willingdon, le jour de l'arrivée du nouveau gouverneur. Lord Willingdon venait de laisser le Canada où il fut gouverneur général.